UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Evolution de l'aide extérieure et son impact sur le développement humain durable (DHD) au Burundi

Ntawukirishinga, Audace; Sous la Direction de Ntiranyibagira Freddy

2006
UB, Faculté des sciences économiques et administratives
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1382

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DES SCIENCES
ECONOMIQUES ET ADMINISTRATIVES

EVOLUTION DE L'AIDE EXTERIEURE ET SON IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE (DHD) AU BURUNDI

Par

NTAWUKIRISHIGA Audace

Sous la Direction de
NTIRANYIBAGIRA Freddy

Mémoire présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du grade de licencié en Sciences Economiques et Administratives
Option : Economie Politique

Septembre 2006

DEDICACE

A ma mère
Pour m'avoir éduqué jusqu'à ce jour
A ma sœur Anastasie CIMPAYE et mon frère Ferdinand NIYONGABO
Pour avoir chaque fois accepté mes conseils
A tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué pour que ce jour soit ainsi

Je dédie ce mémoire.

REMERCIEMENTS

Au seuil de ce travail, il nous est d'un grand plaisir de remercier toutes les personnes qui ont contribué pour qu'il puisse être réalisé.

Nos sincères remerciements s'adressent plus particulièrement à Monsieur Freddy NTIRANYIBAGIRA, professeur à l'Université du Burundi (FSEA), qui, malgré ses occupations on ne peut plus nombreuses, a accepté de diriger ce travail. Sa sagesse et son esprit ouvert nous ont été d'une importance capitale et nous ont permis d'achever ce travail en dépit de nos irrégularités. Ainsi, tout retard quant à sa réalisation finale est imputable à nous et non à lui. Qu'il trouve dans ce travail, fruit de nos efforts et de ses sacrifices, l'expression de notre grande gratitude.

Nous remercions sincèrement tous les éducateurs, particulièrement les professeurs de la Faculté des Sciences Economiques et Administratives et ceux qui nous ont formé depuis l'école primaire, pour la formation tant humaine que scientifique qu'ils nous ont donnée tout le long de nos études. Que ce travail leur soit signe d'encouragement.

Nous remercions notre mère pour nous avoir laissé continuer nos études et nous avoir aidé autant que faire se peut pour aller jusqu'au bout. Qu'elle trouve ici Satisfaction.

Nos sentiments de reconnaissance s'adressent aussi aux familles Louis HAKIZIMANA, Elie NTAWUKIRUMWANSI, Ignace NDAGIJIMANA, à madame Danny-Carine NZITONDA et au Père Vincent GONÇALVES qui nous ont témoigné sympathie en nous apportant le soutien moral et matériel au cours de la préparation de ce travail.

A mes chers collègues Léonard HAKIZIMANA, Jean Paul NTUHURUMURYANGO, Jean NSHIMIRIMANA, Alexandre MANIMPAYE ainsi que toutes les personnes qui nous ont toujours accueilli en ami dans cette ville de Bujumbura. Nous disons sincèrement « merci »

Audace NTAWUKIRISHIGA

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACDI : Agence Canadienne pour le Développement International
AE : Aide Extérieure
APD : Aide Publique au Développement
BRB : Banque de la République du Burundi
CEE : Communauté Economique Européenne
DH : Développement Humain
DHD : Développement Humain Durable
DSRP : Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
Ed. : Edition(s)
FAD : Fonds Africains pour le développement
Fbu : Franc burundais
FED : Fonds Européens pour le Développement
Fém : Féminin
FMI : Fonds Monétaire International
FSEA : Faculté des Sciences Economiques et Administratives
HCR : Haut Commissariat pour les Réfugiés
IDA : International Development Association
IDEC : Institut de Développement Economique
IDH : Indicateur de Développement Humain
IPF : Indicateur de Participation des Femmes
IPH : Indicateur de Pauvreté Humaine
ISDH : Indicateur Sexospécifique de Développement Humain
ISTEEBU : Institut des Statistiques et Etudes Economiques du Burundi
Masc : Masculin
n° : Numéro
OCDE : Organisation pour la Coopération et le Développement Economique
OIT : Organisation Internationale du Travail
ONG : Organisation Non Gouvernementale
Op. cit : Opere citato
p. : Page
PAM : Programme Alimentaire Mondiale
PAS : Programmes d'Ajustement Structurelle
PIB : Produit Intérieur Brut
PMA : Pays les Moins Avancés
PNB : Produit National Brut
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
Pp : Pages
PPA : Parité de Pouvoir d'Achat
Prob : Probabilité

PVD	: Pays en Voie de Développement
PUF	: Presses Universitaires Françaises
SLNG	: Service de Liaison Non Gouvernemental
SPF	: Service Public Fédéral
UE	: Union Européenne
UNICEF	: United Nations Children Funds
US	: United States
USA	: United States of America
US$	: United States Dollar
Vol	: Volume
%	: Pourcentage

LISTE DES TABLEAUX

Tableau1 : Taux de retour des apports publics français au développement.....18
Tableau2 : Comparaison de l'IDH avec huit pays de l'Afrique centrale et de l'Est.....43
Tableau3 : Evolution de l'IDH au Burundi de 1990 à 2002.....44
Tableau4 : Evolution de l'ISDH au Burundi.....45
Tableau5 : Evolution des indicateurs de pauvreté monétaire de 1990 à 1999.....46
Tableau6 : Indicateurs de pauvreté monétaire absolue par sexe et milieu en 1999.....48
Tableau7 : Evolution de la pauvreté humaine (IPH) au Burundi de 1992 à 2002.....49
Tableau8 : Indicateurs sanitaires 1992 – 2002.....50
Tableau9 : Evolution des allocations budgétaires et des aides extérieures affectées au secteur de la santé.....52
Tableau10 : Situation nutritionnelle en 2002.....53
Tableau11 : Principaux indicateurs du système scolaire burundais par année scolaire (%).....54
Tableau12 : Taux d'activité selon le lieu de résidence et le sexe.....56
Tableau13 : Evolution de l'IPF au Burundi.....56
Tableau14 : Evolution et structure de l'aide extérieure 1990 –2002 en millions de dollars.....59
Tableau15 : Evolution de l'aide par source de financement.....62
Tableau16 : Les principaux donateurs du Burundi (en millions de dollars US).....64
Tableau17 : L'aide extérieure par secteur (en milliers de dollars US).....68

TABLE DES MATIERES **Pages**

Dédicace.....i
Remerciements.....ii
Sigles et abréviations.....iii
Liste des tableaux.....v
Tables des matières.....vi

O. INTRODUCTION GENERALE.....1
0. 1. Intérêt du sujet.....1
0. 2. Problématique.....1
0. 3. Hypothèses de travail.....2
0. 4. Délimitation du sujet.....2
0. 5. Approche méthodologique.....3
0. 6. Articulation du travail.....3

CHAPITRE I. APERÇU THEORIQUE DE L'AIDE ET SA CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT HUMAIN.....4

I. 1. Généralités sur l'aide.....4
I. 1. 1. Notion d'aide.....4
I. 1. 2. L'aide, une idée nouvelle en 1946 – 1947.....4
I. 1. 3. Définition de l'aide publique extérieure.....5
I. 1. 4. La structure de l'aide publique.....8
I. 1. 4. 1 L'aide aux projets.....9
I. 1. 4. 2. L'aide aux programmes.....9
I. 1. 4. 3. L'aide bilatérale et multilatérale.....10
I. 1. 4. 4. L'assistance technique.....11
I. 1. 4. 5. l'aide alimentaire.....11
I. 1. 4. 6. L'aide d'urgence.....12
I. 1. 4. 7. Les formes d'aide non visibles.....12
I. 1. 5. Les justifications théoriques du recours à l'aide publique.....13
I.5. 1. Justification politique de l'aide publique.....13
I.5. 2. Justification financière de l'aide publique.....13
I.5. 3. Justification économique de l'aide publique.....14
I. 1. 6. Motivations et objectifs des politiques d'aide.....15
I.1.6. 1. Motivations d'ordre politique.....16
I.1.6. 2. Motivations d'ordre économique.....17

I. 2. Les conditions de réussite de l'aide publique.....19
I. 2. 1. Les conditions économiques.....19
I. 2. 2. Les conditions politiques.....21

I. 3. Les effets pervers de l'aide publique sur le développement des pays Sous-développés.....22
I. 3. 1. Les effets pervers de l'aide publique sur l'épargne et l'investissement des pays sous-développés.....22
I. 3. 2. L'aide publique, source de transfert inverse des ressources et de dépendance des pays sous-développés.....23

CHAPITRE II. LE DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE, BASE DE TOUT DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE STABLE.....24

II. 1. Introduction.....24
II. 2. Généralités sur le concept de Développement Humain Durable.....24
II. 2. 1. Définition du DHD.....24
a. Définition du Développement Humain(DH).....24
b. Evolution du concept de Développement Humain vers celui de DHD...25
c. Définition du Développement Humain Durable.....28
II. 2. 2. Dimensions du DHD.....28
II. 3. Les indicateurs du Développement Humain.....30
II. 3. 1. L'Indicateur du Développement Humain.....30
II. 3. 1. 1. Définition de l'IDH.....30
II. 3. 1. 1. Calcul de l'IDH.....31
II. 3. 2. Les autres indicateurs du développement Humain.....34
II. 3. 2. 1. L'Indicateur Sexospécifique du Développement Humain.....34
II. 3. 2. 2. L'Indicateur de Participation des Femmes(IPF).....35
II. 3. 2. 1. L'Indicateur de Pauvreté Humaine(IPH).....35
II. 4. Le Développement Humain favorise la croissance économique et Inversement.....38
II. 4. 1. Croissance économique et Développement Humain.....38
II.4. 2. Déclin économique et pauvreté humaine.....39
II. 5. Situation du Développement humain au Burundi.....41
II. 5. 1. Evolution des indicateurs de Développement Humain.....41
II. 5. 1. L'indicateur de Développement Humain.....41
II. 5. 2. L'indicateur Sexospécifique du Développement Humain.....44
II. 5. 2. Les indicateurs de pauvreté.....45
II. 5. 2. 1. La réduction du revenu par tête.....45
II. 5. 2. 2. Une incidence de pauvreté monétaire inégale en milieu rural et en milieu urbain.....45
II. 5. 2. 3. L'indicateur de Pauvreté Humaine.....47
II. 5. 3. La santé.....48
II. 5. 3. 1. L'accès aux soins de santé.....48
II. 5. 3. 2. La situation alimentaire et nutritionnelle.....51

II. 5. 4. L'éducation.....52
II. 5. 4. 1. L'enseignement formel.....52
II. 5. 4. 2. L'alphabétisation.....54
II. 5. 5. La participation des femmes.....54

CHAPITRE III. IMPACT DE L'AIDE EXTERIEURE SUR LE DEVELOPPEMENY HUMAIN DURABLE AU BURUNDI.....56

III. 1. Le recours à l'aide publique dans la recherche de l'amélioration du DHD au Burundi.....56
III. 1. 1. Evolution de l'aide extérieure.....56
III. 1. 2. Structure et tendance de l'aide extérieure.....57
III. 1. 3. Répartition de l'aide par source de financement.....60
a. Au niveau multilatéral.....62
b. Au niveau bilatéral.....62
III. 2. La part de l'aide extérieure dans le financement du développement du Burundi.....64
III. 3. Analyse empirique de la relation : Aide-IDH.....68
III. 3. 1. Les données Utilisées.....68
III. 3. 2. Spécification du modèle.....69
III. 3. 3. Estimation.....73
III. 3. 4. Evaluation des résultats.....73

CONCLUSION GENERALE.....76

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....78

0. INTRODUCTION GENERALE

0. 1. Intérêt du sujet.

L'aide extérieure constitue une des variables qui ne cessent de retenir l'attention des économistes et des hommes politiques. C'est dans cette perspective que beaucoup de recherches continuent à être menées dans ce domaine. Au Burundi, les études faites sur cette variable se sont penchées surtout sur sa corrélation ou sa causalité avec d'autres variables (le P.I.B, l'inflation, l'exportation, l'épargne, etc.). Aucune d'entre elles n'a intégré le Développement Humain Durable (DHD). En ce qui nous concerne, nous avons jugé bon de compléter les études antérieures par intégration dans notre recherche du DHD. L'évolution de l'aide extérieure et son impact sur tous les secteurs de l'économie nous a permis en fin de compte de proposer des solutions quant à la gestion de l'aide.

0.2. Problématique.

La question d'aide au développement est une des plus complexes et des plus controversées. Pour les uns, l'aide est un impératif pour les pays en développement du moment où elle constitue un pilier sans lequel ces derniers ne pourraient sortir de leur marasme économique. Pour d'autres, l'aide n'a aucune raison d'être puisqu'elle a pour objectif premier d'asseoir les pays en développement, soit en soutenant des régimes autoritaires, soit en créant des relations de dépendance (ce qui détruit les structures de l'autonomie et conduit de ce fait à l'ingérence dans les affaires intérieures des pays) ou soit encore en encourageant de nouvelles formes de consommation (ce qui a pour principal effet de décourager les producteurs locaux, etc.)

Pourquoi l'aide est-elle controversée, chose qui à première vue paraît pour le moins étonnant quand on sait que celle-ci contribue pour plus de la moitié dans le financement des plans de développement d'un grand nombre de pays en développement ? Quatre décennies d'aide au développement ont montré que contrairement à ce qui était communément admis ; il n'existait aucun lien entre aide, croissance économique et Développement Humain. Durant cette période, l'aide parfois massive n'a eu que peu d'effets sur le niveau des couches sociales les plus défavorisées (les programmes de lutte contre la pauvreté in Développement de l'éducation en Afrique. Vol. 14 n°2 avril -juin 2002 p. 21). Cette impuissance à résorber la pauvreté renvoie assurément à la faiblesse de la croissance, mais également à l'incapacité de redistribuer les fruits de la croissance.

Auparavant, on utilisait le PNB par habitant pour tester le niveau de développement des pays. Ce dernier était considéré comme un indicateur synthétique. Mais au fil du temps, les économistes se sont rendus compte que cet indicateur était insuffisant pour tester le niveau de développement d'autant plus qu'il ne met pas en évidence le niveau réel de développement. On l'accuse de mesurer les moyens et non la fin. En d'autres termes, la croissance du Produit National n'est plus une fin en soit. Elle est certes indispensable, mais elle doit être associée à des politiques redistributives orientées vers les plus défavorisés. Il faut notamment accorder une plus grande priorité aux budgets des secteurs sociaux.

Dans le but de chercher un indicateur qui puisse mettre l'homme au centre du développement, le PNUD a construit l'IDH. L'IDH est considéré par le PNUD comme le meilleur indicateur de développement.

La question que nous pouvons nous poser aujourd'hui est : Dans la mesure où le développement est l'objectif commun des bénéficiaires et des donateurs, l'aide au développement joue - t- elle bien son rôle ? Autrement dit, l'aide au développement concourt-elle réellement au développement économique et social ?

0. 3. Hypothèses de travail.

H_1 Au Burundi comme dans tous les pays en développement, l'aide extérieure est indispensable au développement économique.

H_2 L'aide extérieure influence positivement le Développement Humain Durable au Burundi.

0. 4. Délimitation du sujet.

Notre sujet étant vaste, une délimitation dans le temps et dans l'espace s'impose. Le travail portera sur la période allant de 1990 à 2002 afin de faire une analyse empirique pour analyser l'évolution de l'aide et son impact sur le DHD. En effet, 1990 est la date à partir de laquelle les données sur l'IDH confectionnées par les services des statistiques nationales sont disponibles. De même, le concept de DHD embrasse plusieurs domaines, (santé, éducation, emploi, politique, sécurité, environnement, etc.). Mais notre analyse s'est bornée surtout sur les principaux indicateurs du Développement Humain. Nous ne sommes pas entré en profondeur sur les aspects politique, sécuritaire et environnemental du Développement Humain.

0. 5. Approche méthodologique.

Pour ce qui est de la méthodologie, elle se résume ainsi : A part les documents disponibles à la bibliothèque, nous avons eu en grande partie recours à ceux du Ministère de la Planification du Développement Economique, du Ministère des Finances, de la BRB, du PNUD, du Centre d'Information des Nations - Unies pour le Burundi, etc.

Pour rendre opérationnel ce travail, nous avons supposé que l'IDH dépend du volume de l'aide extérieure. Nous avons ainsi complété notre recherche théorique par les tests empiriques en nous servant du logiciel E.views disponible à la FSEA. Néanmoins, les données disponibles (1990 – 2002) ne permettent pas l'évaluation de l'impact de l'aide extérieure sur le DHD selon les tests de causalité avec l'analyse préalable de la stationnarité et de la cointégration (peu de donnés encore disponibles sur l'IDH). Pour ce faire, l'étude des relations entre l'aide extérieure et le Développement Humain a été faite à partir du coefficient de corrélation.

0. 6. Articulation du travail.

Notre travail est divisé en trois chapitres. Le premier chapitre a fait l'objet d'un aperçu théorique de l'aide et sa contribution au Développement Humain. Le deuxième chapitre a servi à montrer comment le Développement Humain Durable constitue une base de tout développement économique stable. En fin le troisième chapitre a été consacré à une analyse empirique en vérifiant l'existence ou non des effets de l'aide extérieure sur les différents indicateurs du Développement Humain et une conclusion générale a clôturé notre travail en faisant un résumé et quelques recommandations.

CHAPITRE I. APERÇU THEORIQUE DE L'AIDE ET SA CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT HUMAIN.

I. 1. Généralités sur l'aide.

I. 1. 1. Notion d'aide.

L'idée explicite et annoncée de vouloir " développer " un pays par l'action d'un ou plusieurs autres n'est pas ancienne. Elle a pris naissance au lendemain de la seconde guerre mondiale, suite à une conjoncture des faits historiques et notamment de la mise en œuvre du Plan Marshall. Avant cette période, les relations économiques entre les Nations ou à l'intérieure d'un empire colonial, étaient commerciales ou financières, mais n'avaient jamais comme objectif le développement.

L'économie de " don "ou de prêts à conditions douces dans le but de développer un Etat est le système que l'on a considéré comme permettant d'atteindre cet objectif de développement. Jusqu'au milieu des années 1970, les donateurs mettaient l'accent sur le volume d'aide : « Il faut que les Nations industrialisées fournissent d'importantes ressources financières ainsi qu'une assistance technique aux pays en développement[1] ». A partir de la fin des années 1970, on considère que les ressources financières extérieures sont une condition nécessaire mais pas suffisante pour encrencher un processus de développement. Le rôle des politiques intérieures des Etats bénéficiaires de l'aide devrait être prépondérant.

I. 1. 2. L'aide : une idée nouvelle en 1946 - 1947.

C'est en effet à cette date que la notion d'aide extérieure apparaît. François Perroux fait remonter la prise de conscience du phénomène du sous-développement à cette même période postérieure à la seconde guerre mondiale. Alfred Sauvy emploiera pour la première fois l'expression " Tiers-monde" en 1952 dans un article paru dans le nouvel observateur et Ragnard Nurske la même année parlera de " tard-venus dans le développement économique". Pour les Nations - Unies, ce sont les " pays insuffisamment développés". C'est le discours prononcé par le Général Marshall le 5 juin 1947 à l'Université de Harvard qui allait " révolutionner " la pensée économique. Jusqu'à cette date, personne n'avait imaginé " l'économie de don ". Lorsque Proudhon au XIX ^{e} siècle avait préconisé le crédit, il était audacieux et peu de gens l'avaient suivi dans cette voie[2]. Après avoir convaincu le congrès américain, non sans

[1] Jean jacques GABAS, L'Aide contre le développement, Paris, Fondation liberté sans frontière ; Ed. ECONOMICA, 1988, p. XI

[2] Jean jacques GABAS, Op. Cit. p. 11

difficultés, du bien fondé d'une aide à la reconstruction de l'Europe, le Président Truman fait adopter, le 2 avril 1948, l'European Relief Program. Une aide essentiellement sous forme de dons va être octroyée à l'Europe.

I. 1. 3. Définition de l'aide publique extérieure.

Sous une expression des plus ambiguës, se dissimulent des opérations et des mécanismes financiers, allant du don pur et simple au prêt accordé à un tarif préférentiel, que l'on prétend destinés à soutenir des projets de développement dans le Tiers - Monde. Négociés entre des pays donateurs " développés " et riches et des Etats bénéficiaires " sous - développés " ou appelés " en voie de développement ". Ces transferts monétaires du Nord au Sud poursuivent l'objectif déclaré de soutenir la croissance économique et accroître le revenu de la population des seconds à partir des critères de développement propres et avantageux aux premiers. Composante à part entière de la politique étrangère et de la stratégie du commerce extérieur des pays occidentaux[3], l'aide au développement peut aussi se concrétiser par des transferts de matériel, de technologie, de services et de personnel spécialisé, du Nord vers le Sud.

De nombreux pays industrialisés ont longtemps pratiqué ce que l'on appelle " l'aide liée ", c'est-à-dire le mécanisme par lequel un pays bénéficiaire de l'assistance est contractuellement tenu d'acheter, en contre partie de celle-ci, des produits et services à l'Etat bailleur de fonds et, tous comptes faits, à un niveau presque équivalent à l'aide prétendument reçue. Il est par exemple de notoriété publique que « Le Canada bénéficie d'environ 70 cents de chaque dollar dépensé au titre de l'aide au développement, grâce notamment à l'achat de produits et de services canadiens[4] ». Le Canada ne figure pourtant pas en tête du classement des pays pratiquant l'"aide liée ". Entre 1995 et 1999, la première place de ce palmarès protectionniste était conjointement occupée par la Suisse et la Suède. « Seuls trois pays donateurs de premier plan ont usé avec beaucoup de modération de cette méthode : les Etats-Unis, la Belgique et l'Espagne[5] ». D'une réelle transparence et ne pratiquant pas l'habituelle langue de bois diplomatique, l'ACDI reconnaît entre autres - ce qui doit être valable pour tous les autres pays riches donateurs - que « Beaucoup de projets aident à créer de nouveaux marchés pour les produits et services canadiens ». L'ACDI ajoute : « Aujourd'hui, par l'entremise du programme d'aide, quelques 2000 entreprises canadiennes établissent des contacts avec des marchés en pleine croissance[6] »

[3] En Belgique, les ministères des affaires étrangères, du commerce extérieur et de la coopération au développement - trois ministres et une secrétaire d'Etat - se " vendent " ensemble à travers le même Service Public Fédéral SPF

[4] ACDI, dans « La Libre Belgique », Interrogation sur l'aide au développement, Par Patrick Gillard, Publié le 13 mars 2004.

[5] RFI, dans « La Libre Belgique », Op. Cit

[6] ACDI, dans « La Libre Belgique », Op. Cit

En dépit de son appellation trompeuse, l'aide publique au développement est donc tout sauf une œuvre philanthropique. L'ACDI admet même qu' « il en coûterait beaucoup plus de ne pas avoir de programme d'aide[7] » En soutenant un minimum de développement à long terme, dans les pays les plus pauvres, les riches pays donateurs contribuent donc à «éviter d'onéreuses crises qui, sans leur " généreux dons ", ne manqueraient pas de se déclencher un peu partout dans le monde.

Il importe toutefois de préciser qu'il n'existe pas de définition précise et admise par tous. En effet, en raison de la complexité des relations internationales, l'aide accordée aux PVD a fait qu'il y ait une certaine polémique entre différents auteurs. Certains y voient un moyen essentiel pour combler l'écart entre les pays riches et les pays pauvres : l'arbre moteur qui permet le décollage des pays en voie de développement, de répondre à leurs besoins essentiels. D'autres, comme l'a déjà précisé l'ACDI, considèrent l'aide comme un moyen d'assurer la domination impérialiste, comme une « rigoureuse obligation afin que le système d'exploitation puisse se perpétuer sans trop de heurts, comme une stratégie de maintien systématique de la mendicité internationale, comme un moyen de maintien du statu quo qui impose à la périphérie une spécialisation internationale inégale, etc[8]. »

Pour Gérard GRELLET, « l'on peut définir l'aide comme le transfert à des fins de développement, de ressources à titre gratuit ou à un prix inférieur à celui du marché, entre pays de niveaux de revenu différents »[9]

Selon le même auteur, nous pouvons émettre trois remarques à partir de cette définition :

- premièrement, le transfert doit se faire pour des raisons de développement. Dans cette optique, l'aide militaire ou des dons à des agents privés ne doivent pas être considérés comme une aide.
- Deuxièmement, l'aide équivaut à un transfert " hors marché ". La réduction des droits de douanes et des quotas en faveur des exportations peut représenter une source de revenu importante pour ce pays mais elle ne peut toutefois pas être prise en terme d'aide.
- En fin, les tirages sur le Fonds Monétaire International (FMI) autant que les crédits à l'exportation sont considérés comme des opérations monétaires si bien que même si elles sont bonifiées par les pouvoirs

[7] ACDI, dans « La Libre Belgique », Op. Cit.
[8] Fournid ; G. Nudson, cités par J. Acosta Sanchez, Crise mondiale et aide internationale, Editions Silex, 1985, p. 75
[9] G. GRELLET, Structures et stratégies du développement économique, PUF, 1986, p ; 424

publics, elles ne peuvent pas être considérées comme des opérations commerciales.

D'après le système des Nations - Unies, on appelle aide au développement[10] les courants d'aide en direction des pays en développement et d'institutions multilatérales émanant d'organismes publics, y compris l'Etat et les autorités locales, ou leurs agents d'exécution, et dont chaque opération répond aux critères suivants :

- avoir pour objectif principal de promouvoir le développement économique et le bien-être des pays en développement ;
- avoir un caractère concessionnel et comprendre un élément de don d'au moins 25% (le taux de référence du marché étant fixé à 10%)

Pour calculer l'élément don d'un prêt, on détermine la valeur actuelle de chaque remboursement au taux d'intérêt du marché. L'excédent de la valeur nominale du prêt par rapport à la somme des valeurs actuelles, excédent en pourcentage de la valeur nominale, constitue l'élément don du prêt. L'enregistrement des flux d'aide se fait sur base des engagements et des versements.

Selon NSABIMANA Véronique[11], l'aide publique au développement est constituée par la totalité des ressources que le gouvernement d'un pays donateur consacre aux pays dits pauvres, à dessein de promouvoir le développement de ces derniers : le transfert de ressources doit comprendre un élément de don. L'APD est dispensée sous forme de dons ou de prêts. Deux caractéristiques sont essentielles pour que des transferts de ressources puissent être effectués au titre de l'APD : les opérations doivent être menées par le secteur public et avoir pour but premier l'amélioration du développement économique et le niveau de vie. La conception de l'APD exclue l'aide militaire et permet un élément de libéralité c'est-à-dire un écart entre les conditions du marché et les conditions offertes.

L'APD n'intègre donc pas des prêts et autres transferts effectués aux conditions du marché, les investissements privés ordinaires et des crédits à l'exportation. Elle ne laisse guerre de place aux transferts effectués par des organismes privés tels que la Croix Rouge, etc. Par contre, sont compris dans l'APD, les contributions gouvernementales fournies à ces organismes, les frais de coopération technique assumés par les pays donateurs (l'envoi des experts, des professeurs ou la formation du Tiers-monde), l'aide alimentaire ou l'annulation de la dette.

[10] Chantal NDUWIMANA, rapport sur l'impact de la réduction de l'aide sur l'économie nationale et le problème de la coordination de l'aide, IDEC, Bujumbura, Août 2001

[11] NSABIMANA Véronique : Essaie d'analyse de la contribution de l'aide au développement dans le développement économique du Burundi de 1978 à 1988, Buja, FSEA, 1990, p. 104

D'après Mende TIBOR, l'aide au développement est « un effort entrepris par les pays riches pour faire démarrer ou pour stimuler le développement des pays arriérés ». Ces pays offrent sous forme de dons et prêts une partie de fonds prélevés sur leurs contribuables aux gouvernements de nouveaux Etats souverains. Ils sont poussés par des motivations complexes, égoïstes ou généreuses.[12]

Pour Charles IFFLAND, l'aide au développement est une contribution des pays riches au financement du développement des pays pauvres sous forme de transfert de ressources, son objectif étant d'empêcher l'écart entre pays riches et pays pauvres de s'agrandir.[13]

Devant cette multiplicité de définition, il importe de noter la définition originale. Dès la mise en place de l'aide, l'ensemble des donateurs a trouvé un consensus quant à son contenu. En 1969, le Comité d'Aide au Développement rend "objective" cette notion d'Aide Publique au Développement (APD) en considérant que ces ressources financières doivent être fournies :

- dans un cadre bilatéral aux pays en développement ou aux institutions multilatérales ;
- par des organismes publics ;
- dans le but de favoriser le développement économique (l'aide militaire est donc exclue) ;
- et ceci, avec les conditions financières favorables, cest-à-dire sous forme de dons ou de prêts dont l'élément de libéralité est au moins égal à 25%.[14]

I. 1. 4. La structure de l'aide publique.

L'Aide Publique au Développement (APD) peut être sous plusieurs formes. Des opinions contradictoires existent pour ce qui est de ses formes et, dans les pays donateurs, plusieurs facteurs influencent le volume de l'aide et la forme qu'elle prendra. Les formes d'aide les plus importantes sont :

- ❖ l'aide aux projets ;
- ❖ l'aide aux programmes ;
- ❖ l'aide bilatérale ;
- ❖ l'aide multilatérale ;
- ❖ l'aide alimentaire ;
- ❖ l'assistance technique ;
- ❖ l'aide d'urgence ;
- ❖ les formes d'aide dites invisibles.

[12] Mende TIBOR, De l'aide à la recolonisation, Editions du seuil, Paris, 1975, p. 12

[13] C. IFFLAND, L'aide aux pays pauvres dans l'impasse, Centre de Recherche Européenne, Lausanne, 1977, pp. 5-6

[14] Jean Jacques GABAS ; Op. Cit. ; 1998, p. 165

Ces formes d'aide ne sont pas mutuellement exclusives. L'aide apportée à un projet peut être une aide alimentaire bilatérale ou une assistance technique bilatérale. L'aide multilatérale peut être une aide alimentaire, une assistance technique ou une aide d'urgence. En effet, si l'aide n'est pas à un projet, elle est orientée à un programme, l'aide aux programmes étant une expression vaste qui recouvre toute l'aide hors projets. D'où il n'existe, en réalité, que l'aide aux projets et l'aide aux programmes.

I. 1. 4. 1. L'aide aux projets.

On définit un projet comme un ensemble d'activités qui aboutissent à des résultats prévisibles comme la construction des routes, des systèmes d'irrigation, d'une centrale électrique, etc. Les ressources investies dans un projet donnent des résultats visibles. L'aide aux projets reçoit la faveur des donneurs car il est aisé de rendre compte des versements. Elle se prête à une surveillance continue et à une évaluation précise des coûts et avantages. Comme son nom l'indique, cette forme d'aide vise à financer un projet spécifique pouvant prendre figure de construction d'infrastructures ou de mise en place d'une unité de production.

En Europe, la notion d'aide au projet n'est pas connue ; le développement ne s'y est pas réalisé à coût de projets. Il a été diffus et s'est fait à partir d'une accumulation prélevée sur le développement de l'agriculture, dû au progrès des techniques et à l'accroissement de la productivité, qui se sont étalés sur plusieurs siècles.[15] Cela n'est pas le cas pour les pays en développement où le développement est volontaire, organisé et planifié. Il est totalisant puisqu'il veut contrôler tous les processus techniques, économiques, sociaux, etc. N'ayant pas de base nationale par manque d'accumulation primitive, le projet ne peut venir que d'un financement extérieur. Sa condition première est donc la recherche de ce financement extérieur, ce qui implique une intervention extérieure.[16]
L'objectif de l'aide -projet est d'accroître la productivité ou de diversifier la production.

I. 1. 4. 2. L'aide aux programmes.

Dans ce cas, on suppose que l'économie fonctionne déjà mais en deçà de sa capacité parce qu'elle manque de capitaux ; qu'il s'agisse de l'épargne ou des devises étrangères. L'apport des capitaux manquant lui permettra de fonctionner normalement. D'où la solution est de recourir à l'aide aux programmes, c'est-à-dire des capitaux qu'on peut avoir librement et qu'on utilise à des fins de production.

[15] NSABIMANA Véronique, Op. Cit. p. 104
[16] NSABIMANA Véronique, Op. Cit. p. 104

En bref, l'aide aux programmes vise à financer une partie du plan de développement du pays receveur. Il existe également un prêt-programme pouvant servir à repayer des intérêts sur la dette extérieure.

I. 1. 4. 3. L'aide bilatérale et multilatérale.

L'aide au développement que reçoit un pays est d'origine soit bilatérale soit multilatérale. Pour le cas de l'aide bilatérale, le rapport s'établit exclusivement entre deux pays : le pays donateur et le pays bénéficiaire. Les pays assurant l'aide bilatérale fournissent des ressources pour des considérations relevant de la politique, de l'économie et du développement tout en limitant leur aide à un groupe de pays de leur choix. Aucun des pays donateurs ne prétend accorder une aide à tous les pays sur un même pied d'égalité. Chacun d'eux tend à se consacrer aux pays où il a traditionnellement joué un rôle important ou encore aux Nations chez lesquelles, il souhaite accroître son influence politico-économique. En ce qui concerne l'aide multilatérale, la source de l'aide demeure le gouvernement donateur, mais le canal est multilatéral et contrôlé à des degrés divers par les gouvernements des pays donateurs.

Les avantages et les inconvénients de ces deux formes d'aide (bilatérale et multilatérale) ont fait objet de débat depuis longtemps. Les avantages du multilatéralisme semblent être les suivants :

- l'aide est évaluée selon des critères techniques, et la relation entre les fournisseurs et les bénéficiaires d'aide devient ainsi une relation technique objective ;
- on peut fixer des normes et s'y tenir, et l'aide sera gérée de manière efficace.

Malgré tout, les institutions multilatérales restent, à des degrés divers, aux mains des gouvernements donateurs. La Banque Mondiale est un exemple notable. Les donateurs préfèrent les institutions où ils ont plus de poids. En pratique, il est nécessaire de combiner les deux formes d'assistance, et la qualité de l'aide multilatérale s'améliorera à mesure que le système bilatéral de coopération au développement gagnera un dynamisme.

I. 1. 4. 4. L'assistance technique.

L'objectif premier de l'assistance technique est le développement des ressources humaines. Ce qui est fort probable est que l'assistance technique est la forme la plus ancienne de l'aide extérieure. L'assistance technique peut apporter une contribution vitale : elle représente un investissement en capital

humain au service du développement économique. L'assistance technique est composée de trois activités principales :

- l'envoi des experts et des conseillers qui remplissent les conditions à la fois consultatives et opérationnelles ;
- la formation (générale et professionnelle) ;
- la fourniture des équipements qui facilitent les services consultatifs et la formation.

Les projets d'assistance technique peuvent comporter un ou deux de ces éléments, voire les trois. L'assistance technique a permis de mettre en place dans les pays en développement une infrastructure spécialisée qui garantit un apport continu en personnel qualifié. Grâce à la formation que les étudiants et stagiaires des pays en développement ont reçue, ils ont acquis des compétences professionnelles dans leur spécialité.

Toutefois, cette assistance peut soulever certaines interrogations en tant que forme d'aide :

- N'augmente-t-elle pas la dépendance ?
- Ne crée-t-elle pas des liens avec certaines métropoles avec lesquelles les relations ont été marquées par les souvenirs du colonialisme ?
- Dans certains cas, ne conduit-elle pas au transfert d'une technologie inappropriée, à une formation sans rapport avec les besoins réels du pays, et parfois à l'exode des cadres techniques originaires des pays en développement ?
- L'assistance technique, ne devient-elle pas relativement chère ?

En outre, l'un des principaux défauts de l'assistance technique est qu'il peut s'agir d'une aide liée. En effet les coopérants restent souvent très attachés à leurs pays d'origine ; ce qui ne fait qu'augmenter le taux de retour de l'aide vers le pays donateur.

I. 1. 4. 5. L'aide alimentaire.

L'aide alimentaire constitue un élément assez considérable de l'APD. La part la plus importante dans l'aide alimentaire est tenue par les céréales ; les autres denrées étant généralement les produits laitiers, les matières grasses et les oléagineux. La majeure partie de l'aide alimentaire est dispensée de façon bilatérale.

L'aide alimentaire souffre de l'image qu'on en donne : celle d'un système destiné à écouler les excédents et/ou modifier les habitudes alimentaires des pays bénéficiaires. Il convient néanmoins de juger l'aide alimentaire davantage

en fonction de son impact sur les pays en développement que par rapport à son origine. Sur ce plan, trois objectifs de l'aide alimentaire peuvent être mentionnés ici à savoir :

- apporter un secours d'urgence ;
- remédier aux situations de famine ou de malnutrition ;
- promouvoir le développement économique et social ;

Etant donné que le problème est celui du développement, l'aide alimentaire peut ne pas être neutre et compromettre ce développement. Elle peut aussi agir en sens inverse et au contraire favoriser le progrès de l'agriculture dans les pays qui la reçoivent. Il est indispensable de se demander si cela est possible, si l'on peut faire de l'aide alimentaire un instrument du développement agricole des pays du Tiers-monde.

Les critiques formulées à l'encontre de l'aide alimentaire peuvent se résumer comme suit :

- C'est un instrument de politique étrangère utilisé pour créer des systèmes de dépendance entre le donateur et le bénéficiaire ;
- L'aide alimentaire fait baisser les prix et réduit l'incitation à la production dans les pays bénéficiaires ;
- Avec l'aide alimentaire, on favorise des préférences pour les nourritures importées ;
- L'aide alimentaire effectuée au titre des projets n'est pas un instrument de développement et ne répond pas aux besoins des pays bénéficiaires.

I. 1. 4. 6. L'aide d'urgence.

La part de plus en plus grande que l'aide d'urgence occupe dans l'APD tient à une série de facteurs. La forte croissance de la population, la dégradation de l'écosystème en différents points du globe et l'augmentation des tensions politiques et sociales dues à de rapides changements de la conjoncture ont augmenté la fréquence des situations de crise et d'urgence, en plus des inondations, des tremblements de terre et d'autres catastrophes naturelles qui frappent régulièrement un certain nombre de pays. « L'aide d'urgence est une forme idéale de l'APD, car elle atteint les plus pauvres parmi les pauvres dans des situations désespérées et pourvoit à leurs besoins fondamentaux. »[17]

I. 1. 4. 7. Les formes d'aide non visibles.

Il existe des formes d'aide qui, même si elles sont difficilement évaluables, n'en sont pas moins réelles. C'est l'exemple de la baisse des droits

[17] BARUTWANAYO Jean Gilbert, Analyse économétrique de la variable " aide " sur le développement et son intégration dans la planification économique du Burundi, Buja, FSEA, 2002 p. 16

de douanes accordée par les pays importateurs des produits originaires du Tiers-monde. De telles baisses tarifaires permettent aux PVD de pénétrer les marchés. Elles constituent un transfert des ressources du fait qu'elles réduisent les recettes des pays importateurs.

Soulignons ici qu'il existe une autre forme d'aide qui est l'aide liée et qui comprend l'obligation pour le pays bénéficiaire de dépenser tout ou une partie des fonds perçus pour l'achat des biens et services dans le pays donateur. De plus, l'aide octroyée par les Organisations Non Gouvernementales (ONG) occupe une place non moins importante surtout ces derniers jours. Ces ONG peuvent être religieuses ou non. On les rencontre dans tous les domaines de l'aide. Certaines apportent une assistance technique spécialisée dans les domaines aussi variés que la gestion des affaires, l'élevage, l'éradication de grandes endémies, les crédits aux petites entreprises (agricoles, commerciales, artisanales), l'éducation, etc. D'autres se spécialisent dans les opérations d'urgence de tous ordres (les épidémies, les famines, l'assistance aux réfugiés).

I. 1. 5. Les justifications théoriques du recours à l'aide publique.

I. 1. 5. 1. Justification politique de l'aide publique.

Il arrive qu'un gouvernement d'un pays cherche à appliquer une politique d'assistances aux groupes défavorisés mais qu'il lui manque de moyens. Il ne peut donc y parvenir qu'en recourant à des mécanismes d'aide. Même les auteurs comme Myrdal et Seers, qui considèrent que l'aide publique participe au soutien à l'autoritarisme, admettent qu'il faut mettre l'accent sur la distinction entre l'aide apportée à l'économie d'un pays et l'aide accordée aux groupes sociaux les plus défavorisés. Pour eux, il serait mieux d'accorder une aide globale plus importante dans le cas d'urgence par l'intermédiaire des organismes bénévoles.

I. 1. 5. 2. Justification financière de l'aide publique.

A partir de 1974, certains PVD ont eu plus de mal à faire face aux déficits de leurs budgets et de leurs Balances des Paiements. Aussi, ont-ils été de plus en plus nombreux à demander une aide purement financière arguant de la détérioration de leurs termes de l'échange dont ils ne peuvent être tenus pour responsables.

Signalons que les pays donateurs ont toutefois été très réticents à accorder un tel type d'aide. D'une part, l'utilisation d'une aide purement financière ne peut être contrôlée et peut donc avoir d'autres fins que celles du développement économique ; d'autre part, le taux de retour de l'aide financière sous forme de

commandes est bien plus faible que le financement de projets de développement où la majeure partie de l'aide est liée. Toutefois, à partir de la convention de Lomé, la CEE (UE) a fourni une aide à la stabilisation des recettes d'exportation sous forme de procédure Stabex. Signalons en fin de compte que l'aide financière reste très faible au niveau de l'aide bilatérale.

I. 1. 5. 3. Justification économique de l'aide publique.

Les pays en voie de développement ont besoin de capitaux pour se développer. C'est la raison pour laquelle l'aide au développement est une opportunité capitale d'autant plus que, si on se réfère aux pays industriels, ils n'ont pu avancer qu'avec l'apport des capitaux venant de l'extérieure. Le plan Marshall est donc de ce point de vue un exemple incontestable au regard de ses réalisations sur l'Europe d'après-guerre. Le capital était considéré comme le facteur clef de la croissance économique et le manque du capital comme un frein du développement. Il est reconnu que l'investissement est la condition préalable à la croissance économique. Les pays sous-développés connaissent une épargne insuffisante en raison de leurs faibles niveaux de revenu ainsi qu'une pénurie de devises et un déficit commercial dû au fait que la valeur de leurs exportations ne couvre pas le coût des produits importés. Ici, l'aide extérieure doit intervenir pour fournir au moins une partie du capital nécessaire.

D'après le Service de Liaison Non Gouvernemental (SLNG) des Nations-Unies[18], l'économie politique et l'aide extérieure furent aussi fortement influencées par le modèle rostowien concernant les étapes de la croissance, d'après lequel chaque pays est sensé suivre un même type de développement économique, les pays étant groupés en fonction d'un classement hiérarchique ; les plus pauvres doivent parcourir un long chemin avant d'atteindre le stade de "démarrage" (ainsi que le définit Rostow) à partir duquel ils acquièrent le dynamisme nécessaire au maintien de leur croissance. Le capital qui peut leur être octroyé sous forme d'aide représente indéniablement pour ces pays un moyen essentiel pour atteindre ce stade. Nous pouvons dire également que l'assistance technique est une composante importante de toute aide au développement, du fait qu'elle représente un investissement en capital humain au service du développement économique.

C'est pendant les années 50 et 60, lorsque se sont développées plusieurs études sur les besoins en capitaux des pays en développement qu'est apparu le modèle Chenery-Strout selon lequel « la capacité d'absorption pourrait être améliorée et l'aide avait là un rôle à jouer en favorisant les investissements dans

[18] SLNG, L'aide au développement, guide pratique et critique, Palais des Nations, 1211 Genève 10, Suisse p. 220

les projets destinés à élargir la base économique »[19]. Durant la même période, la Banque Mondiale, l'Organisation Internationale du Travail (OIT), et les Nations-Unies en général ont reconnu la nécessité d'éradiquer la pauvreté et d'améliorer la qualité de la vie pour les plus nécessiteux. L'aide extérieure s'est mise en harmonie, du moins partiellement avec les nouvelles préoccupations en matière de pauvreté. Les besoins essentiels sont devenus le souci premier de l'aide, la qualité de cette aide et son impact sur la technologie et la répartition des revenus sont apparus comme des problèmes prioritaires.

L'existence de l'aide publique au développement peut être fondée sur des raisons économiques valables, mais l'aide n'en est pas pour autant dispensée, pour ces raisons-là. C'est le contexte politique qui détermine les formes d'aide. Il est donc impératif de comprendre les motifs des donneurs.

I. 1. 6. Motivations et objectifs des politiques de l'aide.

Dès sa mise sur pied jusqu'à nos jours, le volume de l'aide rapporté au PNB de chaque pays est loin d'atteindre l'objectif du 0,7% du PNB fixé par la commission Pearson en 1969. Seuls quelques pays ne nourrissant aucune prétention de porter l'étendard du développement parmi les pays du Nord arrivent parfois à atteindre ou même dépasser le pourcentage du 0,7%. On peut noter ici le Danemark, les Pays-Bas, la France et la Suède. Quant aux autres tels que les USA, le Japon, l'Allemagne, le Royaume-Uni et le Canada, ils n'ont jamais dépassé 0,5% de leur PNB. Il n'est donc pas abusif de se poser la question de savoir pourquoi cet objectif n'a jamais été atteint pour l'ensemble alors que l'aide a été considérée comme découlant intrinsèquement d'une obligation morale et comme un devoir humanitaire. Ces points de vue reflètent une certaine conception sur la nature de l'aide comme un moyen de développer le Tiers-monde. Bien plus, la commission Brandt recommandait d'atteindre l'objectif de 0,7% jusqu'en 1985 et de fixer pour l'APD un objectif de 1% pour l'an 2000[20]

Certains analystes tels que Samir AMIN, Henri RAULIN et Edgar RAYNAUD[21] ont montré que depuis son existence ; l'aide au développement n'a encore comblé ni même réduit l'écart entre pays riches et pays pauvres. Néanmoins, ces analyses n'ont pas modifié la vision libérale de l'aide qui considère cette dernière comme un instrument auxiliaire privilégié du développement, bien que l'on admette que ce moyen serait plus efficace si l'on y consacrait plus d'argent et en lui assurant une meilleure administration. C'est du moins la vision qui prévaut aujourd'hui à l'OCDE.

[19] SLNG, Op. Cit. p.220
[20] SLNG, Op. Cit. p.9
[21] Henri RAULIN, Edgar RAYNAUD, L'aide au sous-développement, PUF, 1980, pp. 199-215.

Un autre point de vue que l'on pourrait délibérément qualifier d'humaniste a été soutenu par les ONG. Il consiste à considérer que l'aide au développement est parfois déviée de ses objectifs initiaux et primordiaux de combattre la faim, la misère et la pauvreté et satisfait souvent plus les intérêts du donateur que ceux du receveur. Cisneros de PEREZ, qui partait de cette hypothèse, est pourtant arrivé à la conclusion suivante : « l'aide extérieure n'a jamais été un instrument conçu pour développer les pays en développement. Aucune des politiques d'aide n'a été formulée spécifiquement en vue de répondre aux besoins et aux intérêts des pays en développement, mais au contraire pour répondre aux besoins et intérêts des pays développés.[22] Cisneros de PEREZ rejoint ainsi la vision qualifiée de " radicale " et qui présente l'aide comme un instrument de l'impérialisme.

Ceci étant, nous allons évoquer certaines des motivations réelles des politiques d'aide, ce qui montre que les bailleurs ne sont pas toujours animés par un esprit humanitaire.

I. 1. 6. 1. Motivations d'ordre politique.

Nous avons déjà vu que les travaux de Cisneros de PEREZ ont montré que l'aide n'a jamais été un instrument conçu pour développer les pays en développement ; qu'aucune des politiques d'aide n'a été formulée spécifiquement en vue de répondre aux besoins et intérêts des pays en développement, mais au contraire pour répondre aux besoins et intérêts des pays développés[23]. Dans ce contexte, l'aide est présentée comme un outil assurant la pérennité de l'impérialisme. Toujours dans le même ordre d'idée, on retrouve dans l'ouvrage de Mogdoff que «l'aide extérieure est une méthode par laquelle les Etats-Unis maintiennent une position d'influence et de contrôle sur le monde entier et soutient un grand nombre de pays qui s'écrouleraient définitivement ou bien passeraient au bloc communiste »[24]. Dans le cas précis de l'aide bilatérale, elle s'effectue directement d'Etat à Etat dans le cadre d'un accord général ou particulier librement négocié entre les deux pays intéressés. Dans ce cas, chacun des deux partenaires choisit en toute connaissance de cause à qui il doit ou de qui il reçoit. Il le fait alors en fonction d'une option gouvernementale où de multiples critères entrent en ligne de compte dont notamment :

- L'aide peut être motivée par le désir d'acquérir des avantages militaires directs, tel que l'usage des bases militaires étrangères ou des avantages

[22] Cisneros de PEREZ, I, Foreign aid : An instrument for progress? M. A. Thesis, Sc. Pol, Université de Waterloo, 1977, p. 150. Traduction Monique DUPUIS, Crise mondiale et aide internatinale, Edition Silex, 1985, p. 83.

[23] Cisneros de PEREZ, Op. Cit.

[24] Président John F. Kennedy devant l'Economic Club, 1962, cité dans Mogdoff, H. L'âge de l'impérialisme, Paris, Maspero, 1970, p. 110.

indirects comme ceux qui pourraient découler du renforcement d'un pays ami ou allié.
- Le pays donateur pourrait vouloir acquérir le soutien diplomatique du pays bénéficiaire, particulièrement dans les forums internationaux.

Les exemples sont nombreux mais nous pouvons citer uniquement G. GRELLET, qui soutient «qu'en 1982, 40% de l'aide bilatérale américaine allaient en Egypte et en Israël, l'essentiel de l'aide soviétique allant à Cuba, au Vietnam et en Ethiopie et plus de deux tiers de l'aide française aux pays africains francophones. Seuls les pays scandinaves ou l'Italie ont une répartition géographique moins biaisée pour les régimes démocratiques, voire socio-démocratique ; ainsi s'explique l'important volume d'aide des pays scandinaves vers la Tanzanie »[25]

I. 1. 6. 2. Motivations d'ordre économique.

A côté des auteurs qui se sont intéressés aux motivations d'ordre politique, d'autres auteurs se sont penchés sur la question de l'aide extérieure en mentionnant des motifs d'intérêts économiques. Monique DUPUIS soutient que « ... pour ce qui est de la nature même de l'aide au développement, nous la considérons comme un échange. Nous excluons la possibilité qu'il s'agisse d'un don, d'un transfert unilatéral justifié par des considérations d'ordre moral, par la générosité. En effet, nous croyons que l'altruisme peut être une motivation pour des individus, mais pas pour les Etats. Un Etat n'a pas de sentiments et seul l'intérêt économique ou politique, ou encore la contrainte peuvent l'amener à agir, surtout lorsqu'il s'agit de transférer des sommes de plus de 35 millions de dollars par an dans un contexte de crise économique »[26]. Monique DUPUIS poursuit sa pensée en précisant que « Si l'octroi de l'aide est un transfert et une transaction commerciale, les lois du marché s'appliquent ; or, les pays riches ont avantage dans la transaction et forment une sorte de cartel de donateurs. L'"indépendance " joue en leur faveur puisqu'ils offrent une denrée relativement rare et surtout qu'ils ont plus de trois quarts de leurs rapports commerciaux avec les autres pays industrialisés tendis que le Tiers-monde est plus dépendant de ses relations avec le Nord »[27]. Bien plus, « l'on estime qu'entre 50% et 60% de l'aide publique bilatérale est liée, soit qu'elle se fasse sous forme d'ouverture de lignes de crédit pour l'achat des biens originaires du pays donateur »[28]

[25] G. GRELLET, Structures et stratégies du développement économique, PUF, pp. 437-438
[26] DUPUIS M, Op. Cit. p. 83
[27] DUPUIS M, Op. Cit. p. 83
[28] GRELLET, Op. Cit. p. 438

Le tableau suivant porte sur des données anciennes mais prouve bien ce qui précède.

Tableau1 : Taux de retour des apports publics français au développement

	Moyenne 1975-1980
Assistance technique et culture	50 à 100%
FAC	67 à 71%
CCEE	70 à 80%
Trésor	100%
Aide multilatérale	80 à 85%

Source : NSABIMANA véronique, Op. Cit. p. 23

Aussi, les motifs d'ordre économiques de l'aide extérieure peuvent résulter dans :

- la recherche des sources sures de matières premières : l'aide peut être consentie dans l'espoir que les résultats en seront des relations économiques stables permettant de s'assurer l'accès aux matières premières industrielles nécessaires.
- Les intérêts des exportateurs : certains intérêts économiques peuvent influencer un gouvernement donateur pour soutenir ses ventes à l'étranger, comme par exemple en donnant des crédits à un taux d'intérêt minime aux importateurs moins développés.
- Les intérêts des investisseurs : l'assistance peut être donnée en ayant comme objectif la protection des investissements du pays donateur de la menace par exemple de la nationalisation ou de limitation dans le rapatriement des bénéfices.

Toutes fois, ce qui précède ne signifie pas qu'il n'y a aucune bonne intention dans l'octroi de l'aide. Il existe un côté positif qui peut se voir notamment dans :

a. Les considérations humanitaires

La décision d'accorder une aide peut être influencée par des sentiments humanitaires, c'est-à-dire des sentiments de solidarité, de sympathie, particulièrement en ce qui concerne les pays plus pauvres ou ceux qui ont souffert de régressions imprévues dues, par exemple, à la sécheresse ou à un tremblement de terre. Ou bien un pays pourrait également vouloir gagner du prestige international.

b. Le soutien à la croissance économique.

Cet objectif peut avoir à la fois des éléments altruistes motivés par le bien être du pays bénéficiaire et des éléments intéressés provenant de la reconnaissance des avantages d'une économie globale d'expansion.

c. Le plein emploi.

Une aide étrangère peut être considérée comme une méthode pour stimuler la demande interne.

Il est donc clair que les motifs à la base de l'aide sont nombreux et variés. On ne pourrait en faire une liste exhaustive. Ce qui importe, c'est de remarquer que certains motifs visent l'intérêt des donateurs et d'autres l'intérêt des bénéficiaires. C'est ainsi que P. S. J. ABLY ramène à deux facteurs les différents motifs qui sont à la base de l'aide au développement : « Les motifs qui sont à la base de l'aide au développement peuvent être sensu stricto ramenés aux deux facteurs suivants : l'altruisme et l'intérêt personnel. La façon dont ces deux motifs primaires agissent est évidente. Une aide est accordée aux PVD parce qu'on en attend un effet favorable pour le pays donateur si c'est l'intérêt personnel qui en est le mobile. Il apparaît dès lors clairement que les deux motifs peuvent agir en même temps puisque des effets favorables en sont attendus aussi bien pour le pays donateur que pour le pays bénéficiaire »[29].

I. 2. Les conditions de réussite de l'aide publique.

I. 2. 1. Les conditions économiques.

a. L'aide extérieure peut promouvoir une croissance durable et réduire la pauvreté lorsque les pays «pilotent» leurs propres stratégies de développement

WASHINGTON, le 27 mars 2001--L'aide extérieure peut permettre aux grandes réformes économiques de porter leurs fruits de manière durable dans les pays en développement à condition, toutefois, que les gouvernements bénéficiaires et la population soient largement convaincus de la nécessité de ces changements, est-il noté dans un nouveau rapport de la Banque mondiale qui examine la manière dont l'aide au développement a influé sur la politique économique en Afrique. Lorsque les intéressés ne sont pas «propriétaires » des transformations, il est peu probable que les efforts de persuasion ou la

[29] P. S. J. ABLY, « Beweeggrond tot westerse hulp vestening aan onderontkklde gebieden" cité et traduit dans L'aide au développement, Vol$_1$, séminaire d'économie appliquée. Université de GAND 1967, P. 27 ;

«conditionnalité » des donateurs convaincront les pays pauvres d'adopter des réformes auxquelles ils sont opposés.

Selon ce rapport intitulé ***Aid and Reform in Africa: Lessons from Ten Case Studies,*** lorsque les dirigeants politiques sont déterminés à mettre en œuvre une réforme, et que des fonctionnaires et des groupes communautaires compétents sont en mesure de procéder aux changements nécessaires, l'aide conforte la confiance du public dans le processus de réforme et génère de nouvelles injections de capitaux privés dans les économies nationales. L'aide extérieure peut ainsi contribuer à renforcer l'adhésion aux réformes et favoriser une accélération de la croissance.

Le rapport, qui analyse les études de cas consacrées à dix pays différents dans les années 80 et 90 (Côte d'Ivoire, Éthiopie, Ghana, Kenya, Mali, Nigéria, Ouganda, République démocratique du Congo -- ex Zaïre --, Tanzanie, et Zambie) confirme une nouvelle fois que l'aide au développement n'a que peu ou pas d'effet positif sur les pays pauvres lorsque ceux-ci évitent de procéder à des réformes économiques qui pourraient stimuler leur croissance et réduire l'incidence de la pauvreté.
« Le rapport montre que l'aide ne peut pas « acheter » les réformes dans les pays pauvres qui y sont totalement opposés », explique **Shanta Devarajan, économiste en chef du Réseau du développement humain de la Banque mondiale et l'un des auteurs du rapport.** *« Sans l'adhésion du pays à une stratégie nationale de développement, pour aussi généreux et bien intentionnés que puissent être les programmes d'aide, ils ne contribuent guère, sinon pas du tout, à améliorer la qualité de vie de la population. C'est pourquoi l'adhésion des pays est un élément central des Documents de stratégie de réduction de la pauvreté ou du processus du DSRP, dans le cadre desquels les pays pauvres définissent leurs priorités économiques et sociales, tandis que la Banque mondiale, le FMI et les bailleurs de fonds internationaux jouent un rôle d'accompagnement. »*

b. L'aide peut avoir une contribution positive lorsque le processus de réforme est engagé

Le rapport fait valoir que, si l'aide extérieure ne peut servir à imposer des changements aux pays bénéficiaires, un programme bien dosé, d'aide financière, de conseils sur les politiques à mener et d'assistance technique peut très largement contribuer à appuyer le programme de réforme.

Les études de cas consacrées au Ghana et à l'Ouganda montrent très nettement que l'aide financière a eu un important rôle d'appui. Au Ghana, l'aide à la balance de paiements *« a donné au gouvernement la marge de manœuvre dont il*

avait besoin... [Elle] a permis de financer des importations qui sont venues garnir les rayons des supermarchés et d'autres négociants. Psychologiquement, cela a procuré un répit au gouvernement parce que... la population y a vu la promesse d'un avenir meilleur » (voir l'étude du cas du Ghana).

I. 2. 2. Les conditions politiques.

–» **L'aide est efficace lorsque les gouvernements suivent une "bonne politique"**, c'est-à-dire lorsqu'ils :

a) s'efforcent d'assurer la stabilité macroéconomique en maîtrisant l'inflation et en réduisant les déficits budgétaires;
b) ouvrent leur économie;
c) libéralisent les marchés intérieurs par le biais de la privatisation et de la déréglementation. Il faut, de plus, qu'ils veillent à la réalisation d'objectifs sociaux, ce qui n'a pas été suffisamment fait par le passé.

Cette "bonne politique" présente principalement deux défauts :

1. Dans le passé, **les réformes n'ont pas tenu compte du contexte institutionnel particulier des PMA,** ce qui explique, par exemple, que l'offre du secteur privé n'a pas réagi aussi fortement que prévu aux incitations en matière de prix. La bonne politique économique présentée ci-dessus continue de négliger l'incidence de la carence d'infrastructures économiques et sociales, de la taille réduite du marché et de la faiblesse des capacités de production du secteur privé;
2. Sans une réorientation de la politique vers une transformation structurelle permettant **d'éviter les contraintes d'une économie spécialisée dans la production de produits primaires, il ne peut y avoir de croissance durable,** Les recettes d'exportation de produits primaires sont très dépendantes des cours mondiaux et donc de l'extérieur, ce qui est une source d'instabilité économique. On a en effet constaté que, depuis les années 1970, les crises commerciales extérieures (variations du cours du pétrole et détérioration des termes de l'échange des produits primaires) ont eu des conséquences deux fois plus fortes pour les PMA que pour les autres pays en développement. Une telle dépendance vis-à-vis de l'extérieur a fortement contribué à déstabiliser et à marginaliser les économies des PMA.

I. 3. Les effets pervers de l'aide publique sur le développement des pays sous-développés.

I. 3. 1. Les effets pervers de l'aide publique sur l'épargne et l'investissement des pays sous-développés.

Dans une "opinion" publiée dans "*La Libre Belgique*"[30], l'ambassadeur de Belgique honoraire plaide pour une meilleure gestion de la coopération parce que « *le "développement" que l'on "aide" depuis une cinquantaine d'années n'a pas lieu* ». « *Alors que les colonies étaient florissantes* », se rappelle Léon Doyen, l'indépendance « *a précipité presque partout un déclin qu'une aide relativement énorme n'a pas réussi à arrêter* ». Bref, pour ce diplomate, « *ces pays "pauvres" ne le sont que depuis l'"Indépendance"* ».

Ainsi l'aide extérieure est globalement un échec au regard de l'objectif de développement et, souvent mal ciblée, elle n'a pas manqué d'avoir des effets pervers. D'après la thèse de la substitution, l'aide extérieure ne favorise pas le développement mais perturbe les initiatives en matière d'épargne, de développement de projets technologiques. En outre, elle entrave le processus de production dynamique propre à un pays. Selon la thèse de Griffin, l'aide extérieure permet aux gouvernements autoritaires et aux élites de se livrer à un gaspillage effréné et elle pervertit la composition des investissements en encourageant à investir dans des secteurs de production sans rapport avec les besoins de la grande majorité de la population[31]. Ici, il importe de signaler que l'étude de Griffin se limite à l'expression de quelques pays latino-américains vers la fin des années 60.

Toutefois, ces résultats peuvent être extrapolés aux autres pays en développement et pour une époque récente. En effet, selon le rapport de la Banque Mondiale déjà évoqué, Les pays africains sont ceux qui ont été les plus aidés dans le monde en développement : l'aide extérieure a représenté 10% du PIB en moyenne ces vingt dernières années, avec de fortes variations d'un pays à l'autre, et 5% en moyenne depuis 1996. Mais, selon le même rapport, le rôle qu'a joué l'aide extérieure est ambigu. Elle a d'abord eu des effets positifs. Elle a en effet permis de financer de nombreux projets et actions dans les domaines les plus divers. Toutefois, l'aide est accusée d'avoir le plus grand défaut dans son incapacité à pérenniser les politiques, programmes et projets auxquels elle a contribué : les réformes macroéconomiques sont rarement consolidées, certaines sont mêmes des échecs (notamment dans les fonctions publiques), et les politiques d'ajustement n'ont, en général, pas permis de relancer la croissance,

[30] La Libre Belgique et Léon DOYEN, « Plus une question de gestion que d'argent » dans « La Libre Belgique », Sa 6 et Di 7/3/04, p. 25.

[31] SLNG/Genève, Op. Cit. p.44

les projets sont peu viables car leur maintenance n'est, le plus souvent, ni prévue, ni assurée.

Il résulte donc de ce qui précède que l'aide, au lieux d'avoir des effets favorables sur le développement économique des PVD, a eu plutôt des effets pervers. Et selon NSABIMANA Véronique : « La crise financière que connaissent actuellement les Etats du Tiers-monde depuis les années 1980 est essentiellement due à l'aide elle-même »[32]

I. 3. 2. L'aide publique, source de transfert inverse des ressources et de dépendance des pays sous-développés.

Dans la Libre Belgique, Léon DOYEN précise qu'il n'est pas faut de dire qu'en bonne logique capitaliste, l'aide au développement rapporte autant, si pas davantage, aux pays donateurs qu'aux bénéficiaires. Et François PARTANT, dépassant les clivages gauche/droite traditionnels, a montré que tous ces protagonistes perdent de vue que l'aide est une absolue nécessité pour les pays industrialisés. L'aide ne sert qu'au maintien de l'ordre économique indispensable à la croissance de ces derniers. Par conséquent, elle ne peut que favoriser le sous-développement.[33]

Aussi, un groupe d'économistes composés d'intellectuels et d'animateurs tiers-mondistes du Nord et du Sud tels que Samir Amin, Teresa Hayter et d'autres ont critiqué l'aide et leur critique est inspirée par le souci de valoriser des modes de développement appropriés et de tenir compte des traumatismes culturels et économiques que subissent les pays en développement. D'après leurs observations, les intérêts commerciaux et financiers de certains pays développés à l'étranger ont gravement affecté les entreprises nationales de production industrielle et agricole. Ils s'en prennent aux interventions étrangères de certains pays et organismes bailleurs de fonds. Mais, ils acceptent que le remède ne consiste pas à supprimer l'APD mais à faire adopter des réformes qui en garantiront l'application. Les critiques sont particulièrement instructives quant au rôle de l'APD. Elles s'adressent autant aux donateurs qu'aux bénéficiaires. Tout le monde doit travailler conjointement pour améliorer la qualité de l'aide.

[32] NSABIMANA Véronique : Essai d'analyse de la contribution de l'aide au développement dans le développement économique du Burundi ; Buja ; FSEA 1990 ; p. 22

[33] François PARTANT, « Que la crise s'aggrave! », L'Aventurine, 2002. p. 86.

CHAPITRE II. LE DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE, BASE DE TOUT DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE STABLE.

II. 1. Introduction.

Chacun de nous pourrait se demander quel objectif il convient de se fixer entre la croissance et le développement humain. Or, si l'on vise le premier objectif, il serait sage de se demander comment cette croissance sera entretenue à long terme et si l'on vise le dernier objectif, il faut se demander dans quelle mesure la croissance améliore la vie des individus et non pas l'envisager sous l'angle de l'abondance des biens qu'elle engendre.

Depuis de longues années, la croissance est le principal objectif économique des décideurs et des dirigeants politiques car ils sont intimement d'accord que c'est avant tout en mettant à la disposition des individus une quantité toujours plus grande de biens et de services que l'on améliore leur qualité de vie. De plus, la croissance est souvent considérée comme la solution à d'autres problèmes : elle permettrait ainsi de développer l'emploi ou encore de réduire les déficits budgétaires. Mais ces certitudes sont de plus en plus remises en question, et la tendance à se fixer sur le volume de la croissance de plus en plus critiquée. On pense parmi les détracteurs de ce dogme non seulement les défenseurs de l'environnement, mais aussi tous ceux qui, voyant que leur qualité de vie se dégrade, prennent conscience que la croissance n'est pas la panacée. L'abondance n'empêche pas la qualité de vie des individus d'être médiocre. Pour les pays à faible revenu, ils n'ont pas de choix. Pour eux, la croissance économique est la condition sine qua non de la réduction de la pauvreté et de la création des ressources nécessaires au développement humain. Certaines politiques considèrent la croissance comme une fin en soi, en oubliant le véritable objectif qu'elle est sensée servir. S'interroger sur la forme que revêt la croissance dans un pays donné et se demander si elle est propice au développement humain ne signifie pas que l'on soit "contre la croissance" : il s'agit plutôt d'une démarche visant à redéfinir la problématique où s'inscrit la croissance et à évaluer cette dernière en fonction de ce qu'elle apporte sur le plan humain.

II. 2. Généralités sur le concept de Développement Humain Durable (DHD).

II. 2. 1. Définition du DHD

a. Définition du Développement Humain (DH).

Selon le premier Rapport Mondial sur le Développement Humain publié par le PNUD en 1990, « Le développement humain est un processus qui conduit

à l'élargissement de la gamme de possibilités qui s'offrent à chacun. En principe, elles sont illimitées et peuvent évoluer avec le temps. Mais, quel que soit le stade de développement, elles impliquent que soient réalisées trois conditions essentielles : vivre longtemps et en bonne santé, acquérir un savoir et avoir accès aux ressources nécessaires pour jouir d'un niveau de vie convenable. Si ces conditions ne sont pas satisfaites, de nombreuses possibilités restent inaccessibles ».[34]

Mais, le concept de développement humain ne se limite pas à cela. Il englobe également des notions aussi capitales que la liberté politique, économique ou sociale, et aussi importantes que la créativité, la productivité, le respect de soi et la garantie des droits humains fondamentaux.

Le développement humain présente deux aspects fondamentaux :

- d'une part, la création des capacités personnelles (par les progrès obtenus en matière de santé, de savoir et d'aptitude),
- d'autre part, l'emploi que les individus font de ces capacités dans leurs loisirs, à des fins productives ou culturelles, sociales et politiques.

Si le développement humain n'équilibre pas ces deux objectifs, il peut en résulter une immense frustration.

Selon cette notion du développement humain, l'amélioration du revenu, pour importante qu'elle soit, n'est jamais qu'une aspiration des individus parmi d'autres. Mais, toute leur vie ne peut pas se résumer à cela. Le développement doit donc être bien plus qu'une accumulation de revenus et de richesses. Il doit être centré sur les personnes.

b. Evolution du concept de Développement Humain vers celui de DHD.

Dans les années 1950, 1960 et 1970, le développement était synonyme d'accumulation de richesses, de croissance économique. Selon le PNUD, la richesse n'est pas sans importance pour l'homme, mais il n'est pas souhaitable de s'y concentrer exclusivement et ce pour deux raisons : « En premier lieu, l'accumulation des richesses n'est pas la condition sine qua non de la liberté des choix pour l'épanouissement de l'être humain. Les individus et les sociétés opèrent nombre de choix n'exigeant aucune richesse matérielle. Une famille n'a pas besoin d'être riche pour respecter les droits de chacun de ses membres. Une Nation n'a pas besoin d'être opulente pour respecter l'égalité entre hommes et femmes. Le respect des traditions socioculturelles estimables peut se rencontrer - et se rencontre effectivement- à tous les niveaux de revenu.

[34] PNUD : Rapport mondial sur le développement humain1990 ; p. 10

En second lieu, les choix humains s'opèrent bien au-delà de la notion de bien-être économique. Les êtres humains aspirent à la richesse, mais ils veulent surtout vivre longtemps et en bonne santé, boire à la fontaine du savoir, participer librement à la vie de leur communauté, respirer un air pur, goûter la tranquillité d'esprit qui accompagne le sentiment de sécurité ressenti au foyer, sur le lieu de travail et au sein de la société. La richesse nationale peut accroître la liberté de choix des individus, tout comme elle peut ne pas le faire. C'est l'usage que les Nations font de leur richesse, et non la richesse elle-même, qui est le facteur décisif. Même s'il existe une corrélation entre richesses matérielle et bien-être, elle ne transparaît pas toujours et ce dans un grand nombre de sociétés. »[35]

Dans beaucoup de pays, le PNB par habitant est élevé alors que les niveaux constatés des indicateurs de développement humain sont faibles, et inversement, ce qui conduit à une prise de conscience de la communauté internationale. L'évolution du développement centré sur les richesses au DHD s'est effectuée en plusieurs étapes retracées ci-après. Ces différentes étapes retracent le souci de mettre l'homme au centre du développement.

1) Dans les années 1980, les organisations de développement commencèrent à mettre sur pied des unités spéciales sur les femmes dans le développement, sur les ONGs, sur l'environnement, et dans d'autres domaines. Ceci reflétait que ces dimensions -clés du développement- avaient été négligées, particulièrement celles relatives aux gens et à leur environnement.

2) Dès le début des années 1990, deux termes commencèrent à être utilisés séparément : le développement humain et le DHD. Le terme de développement humain avait commencé à être utilisé avec une fréquence croissante durant les années 1980, lors de la Déclaration de Khartoum ou lors de la Table Ronde - PNUD et Nord-Sud - sur le développement humain en Jordanie. Le séminaire organisé par l'UNICEF sur l'"ajustement structurel à visage humain" a eu aussi un impact international. Les publications issues de la Table Ronde et du séminaire argumentaient pour un changement dans le paradigme du développement centré exclusivement sur la croissance économique. Dans le souci de trouver un concept global qui prendrait en compte l'idée d'un développement centré sur l'homme et se préoccupant des générations futures, des concepts comme "Développement Humain", "Développement social", "Développement Durable" ont été utilisés.

3) C'est ainsi qu'en 1990, le premier Rapport Mondial sur le Développement Humain patronné par le PNUD a imprimé un pas décisif au débat sur le

[35] PNUD : Rapport mondial sur le développement humain2003 ; p. 15

développement en le faisant évoluer du débat centré exclusivement sur le développement économique à celui relatif à l'impact du développement économique sur les hommes et avec les hommes. Ce premier rapport faisait ressortir le besoin que les pauvres, les femmes et les autres groupes désavantagés doivent bénéficier du développement. Ce rapport développa l'instrument qu'est l'Indicateur du Développement Humain (IDH), pour identifier les groupes exclus du développement et les causes profondes de cette exclusion.

4) En 1992, les délégués des gouvernements au sommet de juillet du Conseil Economique et Social des Nations-Unies endossèrent le débat engagé sur le développement centré sur l'homme mais firent aussi apparaître le souci de prendre en compte l'aspect environnemental, ils partirent d'une vision émergente du «développement centré sur l'homme, équitable, socialement et environnementalement durable »[36]. Le terme "Développement Durable" a ses racines dans la conférence de Stockholm sur l'environnement humain de 1972. Il y avait une compréhension croissante du besoin de protection de l'environnement dans le but d'assurer les moyens d'existence au Nord et au Sud. Il y avait aussi une prise de conscience de la responsabilité de la génération actuelle à préserver l'environnement pour les générations futures. « Dans ses fondements, le développement durable signifiait que les leçons de l'écologie pouvaient et devaient être appliquées aux processus sociaux, politiques et économiques dans le but de parvenir à la satisfaction des besoins humains et d'améliorer la qualité de la vie »[37] En 1992, toutes les Nations sont d'accord de travailler pour un développement durable à la conférence des Nations-Unies sur l'environnement et le développement tenue à Rio. Ils adoptèrent un accord intergouvernemental qui spécifiait que le concept de développement durable se rapportait à l'interdépendance des aspects environnementaux, économiques, sociaux, culturels et politiques.

5) Au début de 1993, le PNUD commença à chercher un concept pouvant mieux rendre compte du développement intégrant les concepts de "Développement Humain" et "Développement Durable" ; c'est alors qu'est né le terme "Développement Humain Durable".

6) En juin 1994, le concept de "Développement Humain Durable (DHD)" a été adopté comme un concept de travail du PNUD.
7) Au Sommet Mondial pour le Développement Social tenu à Copenhague en mars 1995, l'idée du développement centré sur les gens et leur environnement

[36] Mr Ahmed Keynote adress at the Tufts University, Medford, Massachusetts: "Substainable Human Development, Does it make conceptual and operationnel senes?"; April 1996: Traduit et cité par PNUD: Rapport mondial sur le développement humain1994 ; p. 15
[37] Mr Ahmed Keynote; Op. Cit.

franchit une phase supplémentaire. Les participants au sommet déclarèrent : « Nous sommes profondément convaincus que le développement économique, le développement social et la protection de l'environnement sont interdépendants et des composés du développement durable qui se renforcent mutuellement »[38] Ils reconnurent que les gens sont au centre des préoccupations de tout en chacun pour un développement durable et qu'ils ont droit à la vie productive et en bonne santé en harmonie avec la nature. Ils adoptèrent les termes "centré sur les gens" et "développement durable".

c. Définition du Développement Humain Durable[39]

Le groupe G_{77} a identifié les priorités de développement suivantes : « Essentiellement, le développement concerne l'amélioration de la qualité de la vie, l'éradication de la faim, des maladies et de l'analphabétisme et la garantie d'un emploi pour tous. Son objectif premier doit être d'éliminer la pauvreté et de satisfaire les besoins de base de toute la population, dont l'alimentation, la santé et le logement. L'éducation qui joue un rôle crucial dans le développement des ressources humaines doit être poursuivie de manière que chacun ait une même chance de participer activement dans le processus de développement. L'amélioration du rôle et du statut de la femme est aussi essentielle pour le développement. Il est reconnu que le développement est un processus dynamique, et qu'il est et doit être centré sur les gens.

Le 17 février 1994, l'administrateur du PNUD décrivait le DHD comme étant un développement qui ne génère pas seulement la croissance, mais distribue ses fruits équitablement ; il régénère l'environnement plutôt que de le détruire ; il habilite les gens au lieu de les marginaliser ; il élargit leurs choix et opportunités et permet aux populations de participer aux décisions affectant leur vie. Le DHD est un développement pour les pauvres, pour l'emploi et pour les femmes. Il insiste sur la croissance, mais la croissance avec l'emploi, la croissance avec l'environnement, la croissance avec l'équité »

II. 2. 2. Dimensions du DHD.

Le DHD a plusieurs dimensions, ce qui illustre son rôle central dans la promotion de la paix et de la sécurité humaine globale. Ces dimensions sont entre autres :

- Un engagement pour l'élimination de la pauvreté et pour la construction de la sécurité humaine comme base de la sécurité nationale ;

[38] PNUD : Rapport mondial sur le développement humain 2003 ; p. 16

[39] Ministère de la planification du développement économique et de la reconstruction, PNUD/ Séminaire de sensibilisation sur le DHD, octobre 96, p. 9.

- la promotion de la femme en tant que partenaire à part entière dans tous les aspects de la vie humaine : politique, économique et sociale ;
- la création d'emplois (moyens de vivre durables) ;
- la protection et l'octroi de pouvoir aux groupes les plus vulnérables de la société ;
- la protection et la régénération de l'environnement et l'augmentation à long-terme de la productivité des secteurs de ressources ;
- la promotion de la croissance économique durable et de la distribution équitable de ses bénéfices ;
- une sensibilité à la diversité culturelle et une flexibilité pour s'adapter aux conditions locales.

En bref, le paradigme de DHD s'articule autour de quatre éléments essentiels :

a. La productivité

Les personnes doivent avoir la possibilité d'accroître leur productivité, de participer pleinement au processus de production de revenus et d'accéder à un emploi rémunérateur. La croissance économique constitue un sous-ensemble des modèles de développement humain.

b. La justice sociale

Les individus doivent avoir accès à l'égalité des chances. Cela suppose l'élimination de tous les obstacles entravant les potentialités économiques et politiques de manière à permettre aux individus de jouer un rôle actif dans la société et de tirer parti de ces potentialités.

c. La durabilité

L'accès à ces potentialités doit être assuré non seulement aux générations actuelles, mais aussi aux générations futures. Il importe de renouveler toutes les formes de capital : matériel, humain et naturel. La question de la durabilité se pose sous de multiples aspects : possibilité de choix, environnement et institutions notamment. Le développement humain met l'accent sur le renforcement des institutions relevant aussi bien de l'Etat que de la Société Civile, de façon à assurer la durabilité interne du processus de développement dans son ensemble.

d. Le contrôle des personnes sur leur destinée

Les individus doivent être des acteurs du développement plus encore que leurs destinataires. Les personnes doivent participer aux décisions et aux processus qui décident du cours de leur vie.

II. 3. Les indicateurs du développement humain.

II. 3. 1. L'Indicateur du Développement Humain (IDH).

II. 3. 1. 1. Définition de l'IDH

Le PNUD définit " l'Indicateur du Développement Humain (IDH)"comme un instrument de mesure simple, qui synthétise trois dimensions du concept de développement humain : la capacité de vivre longtemps et en bonne santé, l'accès à l'éducation et au savoir, et en fin un niveau de vie décent. Il combine ainsi l'évaluation de l'espérance de vie, du taux de scolarisation, de l'alphabétisation et du revenu, afin de donner un aperçu plus complet du niveau de développement d'un pays que le seul aspect du revenu, trop souvent interprété comme synonyme de bien -être.

L'IDH permet de mettre en évidence les avancés enregistrés par certains pays, et la lenteur de certains autres à améliorer leur situation. Ainsi, un pays peut présenter un IDH plus élevé qu'un autre à une époque donnée, mais ce dernier peut progresser beaucoup plus rapidement. Toujours, un pays peut présenter un IDH plus bas qu'un autre à une époque mais ce dernier peut baisser continuellement au cours du temps. Ainsi, par exemple, selon le rapport mondial sur le développement humain 2003, on constate que le Venezuela présentait un IDH plus élevé que le Brésil en 1975, mais ce dernier a progressé beaucoup plus rapidement depuis alors. Toujours en 1975, la Finlande se situait plus bas que la Suisse sur l'échelle de l'IDH, alors qu'elle obtient aujourd'hui des résultats légèrement meilleurs.

Par ailleurs, les classements réalisés selon l'IDH peuvent différer de ceux fondés sur le PIB par habitant, ce qui montre que l'on peut bien atteindre des niveaux élevés de développement humain sans disposer d'un revenu élevé, et qu'un revenu important n'est pas la garantie d'un haut niveau de développement humain. Ainsi par exemple, selon toujours les données du Rapport mondial sur le développement humain 2003, le Pakistan et le Vietnam ont des revenus similaires, mais le Vietnam a fait bien davantage pour convertir ce revenu en développement humain. De même, la Jamaïque réalise une meilleure performance que le Maroc en matière d'IDH, pour un revenu quasiment identique. Le Swaziland obtient un IDH égal à celui du Botswana avec moins de

deux tiers de son revenu, et il en va de même pour les Philippines et la Thaïlande. Il apparaît donc que, grâce à des politiques appropriées, les pays du globe peuvent faire progresser le développement humain même lorsque leur niveau de revenu est faible.

Il est à remarquer que la plupart des régions ont enregistré une progression soutenue de leur IDH au cours des 20 dernières années avec une accélération particulièrement marquée de la région Asie de l'Est et le Pacifique au cours des années 1990. Les pays arabes affichent également des améliorations supérieures au rythme moyen des PVD. En revanche, l'Afrique subsaharienne - où se trouve le Burundi - a pratiquement stagné : à égalité avec l'Asie du Sud en 1985, elle est à présent loin derrière. En effet, le développement humain des pays africains est entravé ou même mis à mal par une conjonction de facteurs, parmi lesquels les effets dévastateurs du VIH/SIDA et les ravages des conflits intérieurs et extérieurs.

L'IDH constitue, certes, un point de départ utile, mais il fait l'impasse sur certains aspects essentiels du développement humain, notamment l'aptitude des individus à participer aux décisions qui affectent leur existence. « Un individu peut être riche, en bonne santé et instruit, mais s'il n'a pas cette possibilité, il souffre d'un déficit de développement humain. »[40]. L'absence des paramètres liés à la liberté dans la composition de l'IDH a été soulignée dès la publication du premier rapport mondial sur le développement humain. C'est pour y remédier qu'a été élaboré un Indicateur de la Liberté Humaine (ILH) en 1991, suivi d'un Indicateur de Liberté Politique (ILP) en 1992. Néanmoins, aucun de ces instruments n'a été conservé au-delà de sa première année d'application, ce qui témoigne de la difficulté de rendre compte dans un agrégat unique d'aspects aussi complexes du développement humain. Cela ne signifie pas pour autant que l'on puisse totalement omettre les indicateurs de libertés politiques et civiles lorsqu'on se penche sur le développement humain d'un pays.

II. 3. 1. 2. Calcul de l'IDH

Comme déjà mentionné, il est important de préciser, avant de commencer ce paragraphe, que la manière dont le PNUD calcule l'IDH n'est pas la même que celle des services nationaux des statistiques. Nous allons ici présenter les calculs du PNUD. Nous avons aussi cherché la manière dont on calcule l'IDH au niveau des services nationaux des statistiques mais nous n'avons pu trouver que les données chiffrées finales et non les formules.

[40] PNUD : Rapport mondial sur le développement humain, 2003 ; p. 60.

L'IDH combine l'espérance de vie, le niveau de connaissances mesuré par le taux d'alphabétisation des adultes et le Taux brut de scolarisation (tous niveaux : primaire, secondaire et supérieur), ainsi que le PIB réel par habitant ajusté en parité de pouvoir d'achat (PPA) (les PIB dépassant la moyenne mondiale sont ajustés). L'indicateur de développement humain (IDH) est un indice composite calculé par le PNUD, dont la valeur s'échelonne entre 0 et 1. Les valeurs minimales sont celles qui ont été relevées au cours des trente dernières années, les valeurs maximales résultent des prévisions pour les trente années à venir.

On calcule de la manière suivante :

- l'indicateur de longévité (A):

A = (espérance de vie - espérance de vie minimum) / écart maximum, en prenant pour valeur de l'espérance minimum 25 ans et de l'écart maximum, 85 - 25 = 60 ans

- l'indicateur de niveau d'éducation (D) :

en deux temps :

1-Indicateur d'alphabétisation

B= (Taux d'Alphabétisation - taux d'alphabétisation minimum) / écart maximum, avec taux d'alphabétisation minimum = 0 et écart maximum = 100 - 0 = 100

Indicateur de scolarisation

C = (Taux de scolarisation - taux de scolarisation minimum) / écart maximum, avec Taux de scolarisation minimum = 0 et écart maximum = 100

2-Dès lors, on calcule D, en faisant la moyenne pondérée de B (coefficient 2) et C (coefficient 1)

Indicateur de niveau d'éducation

D = (2B + C) / 3

- l'indicateur de niveau de vie (E) :

Pour ce calcul, on utilise le PIB par habitant, ajusté, en PPA.

Le PIB par habitant est considéré comme reflétant toutes les dimensions du développement humain non prises en compte dans l'indicateur de longévité et d'éducation.

Cette donnée est ajustée car il n'est pas nécessaire d'atteindre un revenu très élevé pour accéder à un niveau convenable de développement humain.

Plus concrètement, le progrès du bien-être dans un pays n'est pas proportionnel à celui du PIB par habitant. Un PIB par habitant qui décuple, ne signifie pas un décuplement du bien-être pour ses habitants.

L'ajustement par les logarithmes, du PIB par habitant permet de prendre en compte ce fait ; si l'on considère la suite 1, 10, 100,1000..., chaque terme représente 10 fois le précédent **(multiplication) ;** si l'on prend les logarithmes décimaux de cette suite : 0, 1, 2, 3... chaque terme s'obtient par simple **addition** de 1 au précédent

E = (Log du PIB par habitant en PPA du pays - Log du PIB par habitant en PPA minimum)/écart maximum: Log (40000) - Log (100)

(PIB par habitant en PPA minimum =100 et maximum = 40000.)

Chaque indicateur ainsi calculé prend une valeur comprise entre 1 et 0, exprimant ainsi un résultat plus ou moins bon du point de vue du développement humain.

L'INDICATEUR DE DEVELOPPEMENT HUMAIN

C'est la moyenne arithmétique des indicateurs de longévité (A), de niveau d'éducation (D) et de niveau de vie (E)

$$IDH = (A + D + E) / 3$$

Un exemple de calcul : le cas du Sénégal - 2000

	Espérance de vie	Taux d'alphabétisation	Taux brut de scolarisation	*PIB par habitant en £ PPA*	IDH, 2000
Sénégal	53,3 ans	37,3%	36%	1 510	0,431

Source : Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), juin 2002

A = (espérance de vie du pays - espérance de vie minimum) / écart maximum, en prenant pour valeur de l'espérance minimum 25 ans et de l'écart maximum, 85 - 25 = 60 ans

A = 53.3-25/60 =0.4717

B = (Taux d'Alphabétisation du pays - taux d'alphabétisation minimum) /écart maximum, avec taux d'alphabétisation minimum = 0 et écart maximum = 100 - 0 = 100

0.373

Calcul de l'indicateur de scolarisation

C = (le taux brut de scolarisation - le taux brut de scolarisation minimum) / écart maximum

Le taux brut de scolarisation minimum = 0, maximum = 100 donc, l'écart maximum = 100 - 0 = 100

0.360

D = (2B + C) / 3

D = 0.3687

E = (Log du PIB par habitant en PPA du pays - Log du PIB par habitant en PPA minimum)/écart maximum: Log (40000) - Log (100)

Avec

Log 1510 = 3.17897

Log 100 = 2

Log 40000 = 4.60206

Log 40000 - log 100 = 2.60206

E = 0,4531

IDH = (0.4717+0.3687+ 0.4531)/3 = 0.431

II. 3. 2. Les autres indicateurs du développement humain

II. 3. 2. 1. L'Indicateur Sexospécifique du Développement Humain (ISDH)

Introduit dans l'édition 1995 du *Rapport mondial sur le développement humain*, l'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) mesure les mêmes avancées et se fonde sur les mêmes variables que l'IDH, mais pour se concentrer sur les disparités sociologiques entre hommes et femmes dans les trois domaines considérés. Ce n'est donc ni plus ni moins qu'un IDH revu à la baisse pour rendre compte des inégalités entre sexes. Plus ces disparités sont

fortes en termes de développement humain de base, plus l'écart séparant l'ISDH et l'IDH d'un même pays est marqué et vice-versa.

On calcule donc l'ISDH exactement de la même façon que l'IDH mais en prenant uniquement la population féminine.

II. 3. 2. 2. L'Indicateur de Participation des Femmes (IPF)

Il a été aussi introduit dans l'édition 1995 du Rapport mondial sur le développement humain. L'IPF s'attache à déterminer à quel point les femmes sont à même de participer à la vie économique et politique. Il évalue les inégalités entre hommes et femmes dans les domaines clefs de la vie économique et politique, sous l'angle de la participation et du pouvoir décisionnel. Les variables envisagées sont le pourcentage de femmes parmi les parlementaires, les membres du gouvernement ou la haute fonction publique et les dirigeants d'entreprises, ainsi que la proportion des postes techniques et d'encadrement occupés par les femmes, et les inégalités hommes - femmes dans les revenus du travail (qui reflètent le degré d'indépendance économique). A la différence de l'ISDH, il met en lumière les inégalités sur le plan des opportunités dans un certain nombre de domaines

.

II. 3. 2. 3. L'Indicateur de Pauvreté Humaine (IPH)

Par la suite, le *Rapport mondial sur le développement humain 1997* a lancé le concept de pauvreté humaine, exprimé par une nouvelle mesure à plusieurs composantes, l'indicateur de la pauvreté humaine (IPH).

Si l'IDH jauge les avancées moyennes dans les composantes élémentaires du développement humain, l'IPH se concentre, lui, sur les déficits et les manques dans ces mêmes éléments. L'indicateur de la pauvreté humaine mesure le degré atteint au niveau de quatre grands aspects de la vie humaine : la capacité de vivre longtemps et en bonne santé, le savoir, les moyens économiques et la participation à la vie sociale. Ces éléments sont les mêmes pour tous les pays, qu'ils soient industrialisés ou en développement. Seuls les critères les mesurant varient, pour tenir compte des différences dans les réalités de ces pays et en raison des limites imposées par les données.

Pour les pays en développement, la pauvreté humaine est mesurée par l'IPH-1.

Le déficit de capacité à vivre longtemps et en bonne santé se mesure par le pourcentage des personnes risquant de décéder avant 40 ans, le déficit de savoir par l'analphabétisme et le déficit de moyens économiques par le pourcentage

d'individus qui sont privés d'accès aux services de santé et à l'eau potable ainsi que par le pourcentage d'enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale modérée ou aiguë.

Ces éléments appellent deux observations.

- dans les pays en développement, l'aide publique pèse d'un plus grand poids dans les moyens économiques que le revenu privé. Dans le même temps, plus des quatre cinquièmes du revenu privé sont consacrés à l'alimentation. Ainsi, dans ces pays, le manque d'accès aux services de santé et à l'eau potable, associé à la malnutrition, traduit le déficit de moyens économiques de manière plus concrète que d'autres critères.

- en l'absence d'un outil de mesure acceptable et des données nécessaires, l'indicateur de la pauvreté humaine ne peut pas restituer le déficit de participation à la vie sociale dans les pays en développement.

Dans les pays industrialisés, la pauvreté humaine est mesurée par l'IPH-2.

Le déficit de capacité à vivre longtemps et en bonne santé se mesure par le pourcentage des personnes risquant de décéder avant 60 ans, le déficit de savoir par l'illettrisme, le déficit de moyens économiques par la pauvreté monétaire (le revenu privé constituant la première source de moyens économiques) et le déficit de participation à la vie sociale par le chômage de longue durée.

Donc, l'IDH, l'ISDH, l'IPH-1 et l'IPH-2 ont les mêmes composantes, mais des outils de mesure différents comme nous pouvons le voir ci-dessous.

Indicateur	Longévité	Savoir	Conditions de vie	Participation ou exclusion
IDH	Espérance de vie à la naissance	1. Taux d'alphabétisation des adultes 2. Taux de scolarisation combiné	Revenu par habitant corrigé des différences de pouvoir d'achat (en PPA)	
ISDH	Espérance de vie à la naissance des populations féminine et masculine	3. Taux d'alphabétisation des hommes et des femmes adultes 4. Taux brut de scolarisation combiné des populations masculines et féminines	Revenu par habitant corrigé des différences de pouvoir d'achat (en PPA), sur la base des parts des hommes et des femmes dans le revenu du travail	
IPH-1	Pour les pays en développement Pourcentage d'individus risquant de décéder avant 40 ans	Taux d'analphabétisme des adultes	Déficit de moyens économiques, mesuré par : 1. le pourcentage de la population privé d'accès à l'eau potable 2. le pourcentage de la population privé d'accès aux services de santé 3. le pourcentage des enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale	
IPH-2	Pour les pays industrialisés Pourcentage d'individus risquant de décéder avant 60 ans	Taux d'illettrisme des adultes	Pourcentage de la population vivant en deçà du seuil de pauvreté monétaire (correspondant à la demi- médiane du revenu individuel disponible)	Chômage de longue durée (12 mois ou plus)

Source : Programme des Nations Unies pour le Développement, juin 2002

II. 4. Le développement humain favorise la croissance économique et inversement.

Le développement humain et la croissance économique peuvent se renforcer mutuellement. Ainsi, des liens solides stimuleront l'un et l'autre. Au contraire, des liens fragiles ou rompus peuvent bloquer leur progrès et les mettre mutuellement en péril. Ces déséquilibres peuvent être le résultat d'un développement humain rapide accompagné d'une croissance économique faible ou bien d'une croissance rapide avec un développement humain lent. Dans le monde entier donc, les instances décisionnelles devraient se concentrer sur le renforcement des liens entre croissance économique et développement humain.

Selon le Rapport mondial sur le développement humain 1996, un développement économique dysharmonieux, qui se fait au détriment du développement humain, mène à une impasse. Il est possible de faire progresser le développement humain à court terme, mais ces progrès ne seront pas durables sans un retour de la croissance économique. De la même manière, la croissance économique n'est pas durable en l'absence du développement humain. Développement humain et croissance économique doivent aller de pair, unis par des liens solides.[41]

II. 4. 1. Croissance économique et développement humain.

Le progrès économique commence souvent par l'augmentation de la productivité des petits producteurs. On peut observer une telle amélioration lorsque les forces productives du marché font progresser l'agriculture ou lorsque l'Etat investit dans la Recherche Développement. Les ménages d'agriculteurs pauvres organisent généralement leur production autour des aliments à leur propre subsistance, et ne dégage qu'un faible surcroît à destination des marchés. Dans ces conditions, la hausse de la productivité agricole - par exemple par l'utilisation des semences améliorées et d'engrais, comme lors de la révolution verte des années 1970 - fait progresser à la fois le revenu et le niveau de nutrition des ménages. Elle permet également aux familles pauvres d'investir davantage dans la santé et l'éducation de leurs enfants. Ces enfants finissent souvent par migrer vers les centres urbains, notamment parce que la production alimentaire peut désormais être assurée par une population agricole moins importante (mais plus efficace).

Dans le secteur de la transformation, l'augmentation de la productivité suppose un environnement macro-économique stable, des institutions publiques saines et des infrastructures physiques fiables. L'urbanisation favorise également l'extension et la productivité du secteur manufacturier. En outre, l'importance de technologies avancées se traduit souvent par d'importants gains de productivité.

[41] PNUD : Rapport mondial sur le développement humain, 1996 ; p. 6.

La hausse des revenus incite les ménages à consacrer davantage de ressources à la santé et à l'éducation. Ils cherchent alors à se procurer une eau plus salubre, envoient leurs enfants à l'école ou achètent des médicaments lorsqu'ils sont malades. Ils améliorent également leur alimentation. Ils ont également les moyens de se loger dans des conditions plus saines par exemple en équipant leurs fenêtres de moustiquaires pour se protéger des moustiques vecteurs de maladies ou en achetant du matériel de cuisine moins polluant que le bois.

Une autre étape de la croissance est franchie lorsque l'action publique et la hausse des revenus des ménages se traduisent par une diminution du taux de fécondité. Les familles nombreuses et pauvres sont rarement à même de consacrer suffisamment de ressources à l'éducation et la santé de chaque enfant. En revanche, lorsque la fécondité baisse, même les familles pauvres peuvent offrir une bonne éducation à, par exemple, deux enfants au lieu de six. A ce stade, l'économie est bien engagée sur la voie de la croissance solide et auto-entretenue.

Plus tard encore, une autre grande tendance se fait jouer. A mesure que le niveau d'instruction progresse et que les entreprises locales produisent des biens et des services plus sophistiqués (souvent grâce aux transferts de capitaux, de savoir-faire et de technologie provenant de groupes étrangers), les scientifiques et ingénieurs locaux commencent à concevoir de nouveaux produits. Les investissements privés dans la recherche-développement augmentent, de même que les dépenses publiques. En outre, les universités locales apportent une contribution majeure à la croissance économique en formant des scientifiques et des ingénieurs et en développant peu à peu des pôles de recherche-développement.

II. 4. 2. Déclin économique et pauvreté humaine.

Dans les pays qui ne parviennent pas à effectuer un tel décollage économique, leurs économies sont initialement pauvres et principalement rurales, avec un secteur manufacturier urbain de petite taille. Cependant, au contraire des économies en croissance, la productivité agricole -et donc l'économie rurale- stagne ou régresse en raison de l'épuisement des sols et des chocs climatiques. La population augmente, aggravant la déforestation et la pénurie d'eau. Aucune technologie nouvelle, qu'elle soit d'origine publique ou privée, ne vient stimuler l'agriculture. Il arrive même que les agriculteurs ne puissent pas acheminer leurs produits jusqu'au marché, car l'Etat n'a pas les moyens de construire ou d'entretenir un réseau routier.

Dans ces pays, les enfants des familles d'agriculteurs commencent à travailler très jeunes, par exemple en allant chaque jour chercher l'eau et le bois de chauffage à plusieurs kilomètres de leurs foyers. Même s'ils ont la possibilité de s'inscrire à l'école, ils n'ont ni le temps ni les forces nécessaires pour la fréquenter. Ils ne bénéficient pas non plus des soins de santé élémentaires nécessaires à la prévention ou au traitement du paludisme, des parasitoses intestinales ou d'autres maladies car leurs familles n'ont pas les moyens de consulter des médecins, et l'Etat n'a pas non plus suffisamment de moyens pour payer le personnel médical et/ou acheter des médicaments. De nombreux enfants vont donc mourir avant d'atteindre l'âge de cinq ans. Les ménages à leur tour vont faire beaucoup d'enfants, croyant vouloir compenser cette mortalité.

Par ailleurs, la productivité reste faible dans les zones urbaines. De plus, les activités de transformation sont parfois coupées des marchés internationaux parce que soit le pays est loin du port, soit le reste du monde a élevé des barrières douanières qui empêchent l'importation de ses produits. Il arrive même que des pays voisins soient hostiles entre eux d'où impossibilité de traverser. Parfois, l'instabilité de ces pays empêche les investisseurs internationaux à venir y implanter des activités de production destinées aux marchés locaux. S'ils y vendent quelque chose, ce sera en y exportant les marchandises plutôt qu'en les produisant sur place.

Dans ces circonstances, même avec les politiques publiques les plus efficaces, le secteur de la transformation locale a peu de chances de pouvoir enclencher une croissance auto-entretenue. Les fabricants locaux peuvent proposer quelques biens de première nécessité sur le marché intérieur mais pas plus. Les techniques utilisées sont rudimentaires, et les entreprises ne sont pas suffisamment concurrentielles pour vendre leurs produits sur les marchés internationaux, en particulier vu les coûts élevés de transport.

Sans le moteur de l'industrie de transformation, le décollage économique de tels pays est peu probable. Il en résulte donc que même si le secteur public exploite au mieux ses ressources, ces pays doivent surmonter de nombreux handicaps pour accéder à la croissance. Nous pouvons citer :

- le taux d'épargne privé minime ou inexistant ;
- la grande partie ou la totalité des dépenses de l'Etat destinée aux salaires des fonctionnaires ;
- la productivité agricole très faible ;
- la fécondité élevée et la santé médiocre ;
- la destruction de la nature.

En bref, ces pays sont pris dans la nasse de la pauvreté. Leurs ressources sont insuffisantes pour leur permettre de combler leurs lacunes structurelles et

d'atteindre les seuils critiques en matière de santé, d'éducation et d'infrastructures qui conditionnent l'accession à une croissance économique auto-entretenue. Une gouvernance et une politique économique saines sont certes nécessaires pour sortir de l'impasse, mais elles ne suffisent pas. Dans la plupart des cas, il faut surmonter des obstacles gigantesques pour atteindre les seuils à partir desquels une croissance durable sera possible.

Parmi les obstacles à l'atteinte de ces seuils, il faut distinguer ceux qui sont structurels et ceux qui relèvent de la gouvernance économique. Selon le Rapport mondial sur le développement humain 2003 : « La corruption ou l'incompétence des gouvernants cause des ravages dans bien de pays, les privant des investissements nécessaires au développement économique. Ce fléau peut provenir de l'avidité des politiciens peu scrupuleux, de la faiblesse des institutions, de la corruption des fonctionnaires ou encore de conflits politiques ou armés. »[42]

II. 5. Situation du développement humain au Burundi.

II. 5. 1. Evolution des indicateurs du développement humain.

II. 5. 1. 1. L'Indicateur de Développement Humain (IDH)

L'IDH mesure, comme nous l'avons déjà vu, le niveau atteint par 175 pays en termes d'espérance de vie, d'instruction et de revenu réel corrigé. Suivant le classement présenté dans le Rapport mondial sur le développement humain 2003, le Burundi (valeur de l'IDH de 0,337) occupe la 171ème place sur 175 pays[43]. Situé au même niveau que le Mali, il ne devance que le Burkina Faso, le Niger et la Sierra Léone. La valeur moyenne pour cette même année est de 0,440 pour les pays à faible développement humain, de 0,448 pour les pays les moins avancés et de 0,468 pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne.

Le Burundi occupe clairement le dernier rang parmi ses principaux voisins, avec des écarts significatifs entre les valeurs de l'IDH.

[42] PNUD : Rapport mondial sur le développement humain, 2003 ; p. 76 ;

[43] Cet IDH est celui calculé par les services du PNUD et publié dans le Rapport mondial sur le développement humain de 2003. Il diffère de l'IDH calculé sur la base des estimations des services statistiques nationaux.

Tableau2 : Comparaison de l'IDH avec huit pays de l'Afrique centrale et de l'Est

Pays	IDH	Rang mondial	Rang régional
Burundi	0,337	171	8
Rwanda	0,442	158	4
Angola	0,377	164	6
RDC	0,363	167	7
Ouganda	0,489	147	3
Tanzanie	0,400	160	5
Congo Brazzaville	0,502	140	1
Kenya	0,489	146	2

Source : Rapport mondial sur le développement humain 2003

Toujours sur base des données du Rapport mondial, l'observation des tendances sur le long terme conduit aux conclusions suivantes :

- Le Burundi fait partie des 21 pays qui ont vu leur IDH reculer au cours des années 1990.
- La progression, certes modeste, du niveau de développement humain du Burundi observée depuis 1975 a été remise en cause par la guerre et ses effets tant sur l'économie que sur les conditions de vie des populations : en 2001, on aurait retrouvé le niveau de développement atteint en 1985.
- Tout au long de la période considérée, l'IDH du Burundi est resté en deçà de celui de ses principaux voisins.
- La dernière période montre que l'IDH a retrouvé une tendance ascendante, toutefois peu comparable dans son ampleur avec celle observée au Rwanda voisin qui a réussi beaucoup plus tôt à rétablir la paix, à lancer les chantiers de la reconstruction et à remobiliser l'aide internationale.

Sur la base de calcul de l'IDH au niveau national, on note que les trois premières années de la décennie 90 ont été marquées par des progrès lents mais perceptibles de l'état de développement humain. Pour chacun des éléments constitutifs de l'IDH (espérance de vie, niveau d'instruction et niveau de croissance économique), une amélioration a été constatée d'année en année. La crise politique d'octobre 1993 et la guerre civile qui l'a suivie vont apporter un coup d'arrêt brutal à cette évolution.

Tableau3 : Evolution de l'IDH au Burundi de 1990 à 2002

Années	Espérance de vie à la naissance	Taux d'alphabétisation des adultes (>15ans)	Taux brut de scolarisation combiné du primaire au supérieur	PIB par habitant en PPA	Indice d'espérance de vie	Indice de niveau d'instruction	Indice du PIB	Valeur de l'IDH
1990	51,3	38,08	32,87	677,1	43,83	35,68	31,92	0,372
1991	51,7	37,85	33,54	693,2	44,50	36,42	32,32	0,377
1992	51,8	38,63	32,61	773,9	44,67	36,62	34,15	0,385
1993	51,1	39,00	32,56	663,5	43,50	36,85	31,58	0,351
1994	50,6	39,67	22,06	563,9	42,67	33,80	28,87	0,351
1995	49,6	40,32	25,87	513,7	41,33	35,50	27,31	0,347
1996	49,2	40,94	21,32	466,1	40,33	34,40	25,69	0,335
1997	48,8	41,53	22,10	459,9	39,67	35,05	25,47	0,334
1998	48,5	42,10	26,32	474,0	39,17	36,84	25,97	0,340
1999	48,2	42,04	30,58	456,1	38,67	38,22	25,33	0,341
2000	48,0	41,99	31,82	439,5	38,33	38,60	24,71	0,339
2001	47,8	41,94	32,53	437,3	38,00	38,80	24,63	0,338
2002	47,6	42,06	34,28	445,2	37,67	39,47	24,92	0,340

Source : Base de données des indicateurs du DHDau Burundi

Les données font ressortir les faits suivants :

• L'IDH a chuté jusqu'en 1997. Depuis lors, il a pratiquement stagné à son niveau de 1998.

• Le recul de la production intérieure paraît clairement comme le premier facteur de baisse de l'IDH. L'indice du PIB est ainsi passé de 34,15 en 1992 à 25,47 en 1997.

• L'espérance de vie a enregistré une baisse régulière depuis 1993 : d'un niveau de 51,8, elle est redescendue en dessous de 50 ans en 1995 et elle est à 47,6 ans en 2002, soit une perte de 4,2 années de vie en moyenne sur la période. Ce recul marqué serait dû d'abord aux pertes en vies humaines considérables consécutives à la guerre. Il serait également imputable au VIH/SIDA qui serait devenu aujourd'hui la première cause de mortalité de la population adulte.

• Le niveau d'instruction semble être la seule variable à connaître une évolution encourageante. Certes, la guerre a eu dans un premier temps des conséquences désastreuses, en particulier sur les capacités d'offre (infrastructures scolaires et personnel enseignant) et la demande (réduction de la fréquentation scolaire liée à l'insécurité, au déplacement des populations, à la destruction du tissu familial, etc.) Mais, depuis 1998, on assiste à une remontée progressive de la fréquentation des établissements scolaires. Le taux brut de scolarisation combiné du primaire au supérieur serait ainsi passé de 22,10 en 1997 à 31,82% en 2000 et à 34,28 en 2002.

II. 5. 1. 2. L'Indicateur Sexospécifique du Développement Humain (ISDH)

L'ISDH permet de corriger l'IDH en tenant compte des inégalités entre sexes. L'écart entre l'ISDH et l'IDH traduit l'importance de ces disparités. En d'autres termes, plus un pays réduit les inégalités entre hommes et femmes, plus l'ISDH et l'IDH sont proches. Au cours de la dernière décennie, l'ISDH au Burundi a évolué de manière à peu près parallèle avec l'IDH.

Tableau4 : Evolution de l'ISDH au Burundi

Années	Espérance De vie		Taux d'alphabétisation (%)		Taux de scolarisation Tous les niveaux (%)		% de femmes/ population totale	PIB/hab En PPA	Part de revenu du travail		ISDH	IDH
	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.			Fém.	Masc.		
1991	54,2	51,1	28,57	48,61	29,4	36,6	51,37	1046	0,10	0,90	0,273	0,327
1992	55,3	52,1	27,90	48,97	27,4	36,5	51,37	1188	0,10	0,90	0,279	0,341
1993	56,5	53,2	28,02	48,96	27,6	36,0	51,37	1013	0,10	0,90	0,284	0,337
1994	56,0	52,7	27,87	48,87	20,1	23,1	51,37	868	0,10	0,90	0,269	0,315
1995	55,5	52,3	27,75	48,80	20,8	21,0	51,37	792	0,10	0,90	0,265	0,307
1996	55,0	51,8	27,63	47,76	21,7	22,5	51,38	711	0,10	0,90	0,262	0,301
1997	53,0	50,0	27,50	48,45	18,8	24,2	51,38	701	0,10	0,90	0,250	0,228
1998	55,0	51,8	27,38	48,32	22,8	28,9	51,38	723	0,10	0,90	0,265	0,305

Source: Rapport sur le Développement Humain du Burundi 1999

Il ressort que :

- le niveau de l'ISDH a été toujours inférieur à celui de l'IDH, ce qui traduit des niveaux de développement humain inégaux entre les genres ;
- l'écart en termes indiciaires ne pourrait donc pratiquement pas bouger sur l'ensemble de la période.

Notons que le calcul de ces indicateurs continue à souffrir des défaillances importantes du système national d'informations statistiques. Ainsi, les variables démographiques sur lesquelles sont fondés aussi bien les calculs de l'espérance de vie que le calcul des ratios tels que le taux de scolarisation et le PIB/habitant reposent sur des projections établies sur la base d'un recensement de la population vieux de plus de 15 ans. Aucune enquête inter censitaire n'est intervenue alors qu'à l'évidence la population a connu, sous l'effet de la guerre, d'importants changements pour lesquels on ne dispose d'aucune mesure précise (décès liés aux conflits, migrations massives à l'intérieur et à l'extérieur du pays, mortalité liée au VIH/SIDA et surmortalité liée aux paupérisations croissantes de la population, etc.). De même, certaines hypothèses ont été retenues – par exemple concernant la progression régulière du taux d'alphabétisation (en dépit de la crise)- en l'absence de données susceptibles de les vérifier.

II. 5. 2. Les indicateurs de la pauvreté

II. 5. 2. 1. La réduction du revenu par tête

Bien qu'il soit une mesure imparfaite du niveau de vie des ménages, l'évolution du PIB/tête atteste du recul du revenu moyen des Burundais. Ainsi, selon le Rapport sur le Développement Humain du Burundi 2003, entre 1990 et 2000, le PIB/tête exprimé en Fbu constant a chuté en gros d'un tiers. Exprimé en dollars américains, le recul est encore plus accentué (-48%) avec un PIB/habitant en termes constants redescendu de 210 US$ en 1993 à 110 US$ en 2001.

II. 5. 2. 2. Une incidence de la pauvreté monétaire inégale en milieu rural et en milieu urbain

Après une petite amélioration au tout début de la décennie, les indicateurs de pauvreté monétaire au niveau national (cfr. Tableau5) traduisent une augmentation très forte de la pauvreté depuis le début de la guerre civile. La proportion des pauvres dans l'ensemble de la population (incidence) est ainsi passée de 35,1% en 1990 à 68,8% en 1999 en milieu rural. A Bujumbura, l'incidence de la pauvreté est passée de 32,4% à 66,6% sur la même période. En valeur absolue, cela représente environ 4,5 millions de Burundais vivant en-dessous du seuil de pauvreté.

Tableau5 : Evolution des indicateurs de pauvreté monétaire de 1990 à 1999

Années	Milieu rural			Milieu urbain		
	Incidence P_0	Intensité P_1	Sévérité P_2	Incidence P_0	Intensité P_1	Sévérité P_2
1990	35,1	9,3	3,3	32,4	8,5	3,1
1991	35,5	9,4	3,4	32,0	8,4	3,0
1992	34,8	9,2	3,3	32,9	8,7	3,2
1993	39,6	11,1	4,2	40,9	11,6	4,6
1994	48,5	13,9	5,6	47,2	13,4	5,4
1995	53,3	13,4	5,3	51,2	13,0	5,2
1996	57,5	14,5	5,8	64,0	19,3	8,5
1997	61,0	18,6	8,4	66,0	20,9	9,4
1998	64,6	23,9	12,2	66,5	21,9	10,0
1999	68,8	30,6	17,9	66,6	35,3	23,1

Source : Base de données sur le DHD du Burundi.

Notons que les données ont été tirées des enquêtes sur les ménages : ... enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages (1999). Des estimations ont été

réalisées par l'ISTEEBU pour les années intercalaires. Il est à remarquer que le seuil de pauvreté au Burundi est fixé à 2/3 du revenu annuel moyen par habitant. L'indice P_0 montre le pourcentage d'individus pauvres, P_1 indique l'intensité de pauvreté en pourcentage et P_2 indique le degré d'inégalité entre les pauvres en pourcentage.

Mathématiquement nous n'avons pas eu les formules de P_1 et P_2 mais P_0 se calcule de la manière suivante : P_0 = (Population pauvre x 100)/Population totale avec population pauvre = celle n'atteignant pas les 2/3 du revenu annuel moyen par habitant.

L'autre fait marquant est que l'écart moyen qui sépare les revenus des pauvres à la ligne de pauvreté s'est considérablement creusé entre les deux dates. En effet, selon le Rapport National sur le Développement Humain 2003, cet écart est passé de 9,3% à 30,6% en milieu rural et de 8,5% à 35,3% en milieu urbain. La disparité des revenus des pauvres a suivi la même tendance comme l'indique l'indice de sévérité de la pauvreté. Ainsi, non seulement la proportion des pauvres a doublé, mais les pauvres sont devenus beaucoup plus pauvres qu'au par avant.

Il importe de signaler qu'il existe aussi d'importants écarts régionaux. Ainsi, selon toujours le même rapport, dans six provinces, l'incidence de la pauvreté monétaire dépasse la moyenne nationale. Il s'agit des provinces de Rutana (76%), Bubanza et Cibitoke (77%) et surtout celles de Karuzi (82%), de Gitega (88%) et de Ruyigi (93%). En termes de régions naturelles, on note que ce sont les plaines du Bugesera, Buragane, Imbo et Moso qui enregistrent la plus forte proportion des pauvres (75%). Cette région est suivie par les plateaux orientaux du Buyogoma et Bweru (72%), les montagnes de transition de Bututsi, Mugamba et Mirwa (66%). De même, il est mis en évidence que les ménages les plus nombreux sont en général les plus pauvres. Ainsi, l'intensité de la pauvreté dans le groupe des ménages constitués d'une ou de deux personnes est de 57% alors qu'elle de 67% pour les ménages de 6 à 7 personnes. Et dans le groupe des pauvres se trouvent plusieurs personnes devenues vulnérables suite à la guerre, en particulier les déplacés intérieurs.

De manière générale, les données sur la pauvreté monétaire confirment la vulnérabilité particulière des femmes. Ainsi en 1999, on note que dans la capitale 76% des femmes (contre 64% des hommes) étaient pauvres. Un écart analogue s'observait hors de Bujumbura avec une incidence respective de 77% et de 66% pour les femmes et les hommes.

Tableau6 : Indicateurs de pauvreté monétaire absolue par sexe et milieu en 1999

Sexe	Mairie de Bujumbura			Reste du pays		
	P_0	P_1	P_2	P_0	P_1	P_2
Masculin	64,0	32,9	21,0	66,0	27,9	15,7
Féminin	75,7	45,0	31,2	76,7	38,0	23,8

Source : Diagnostic de la pauvreté au Burundi en 1999 ; SP/REFES

Cette pauvreté trouve ses racines dans des causes structurelles mais son aggravation récente et brutale apparaît clairement être liée à la guerre.

II. 5. 2. 3. L'indicateur de Pauvreté Humaine (IPH)

L'IPH appréhende plusieurs dimensions essentielles des conditions de vie des populations, au-delà du revenu monétaire. Il prend en compte quatre critères : la probabilité de décéder avant 40 ans, le taux d'analphabétisme des adultes, l'accès à l'eau potable, l'accès aux services de santé et l'insuffisance pondérale chez les enfants âgés de moins de 5 ans.

L'évolution de l'IPH (cfr. Tableau7) dénote une ampleur de cette pauvreté qui touche près de 50% des Burundais. Ainsi, près de 40% des Barundi meurent avant d'atteindre 40 ans, environ 50% n'ont pas accès à l'eau potable, 62% ne savent ni lire ni écrire et 20% n'ont pas accès aux soins de santé de qualité tandis que 26% des enfants souffrent de malnutrition aiguë. L'analyse simultanée de l'IPH et de la pauvreté monétaire selon les provinces ou les régions indique que certaines zones du pays réussissent mieux en termes de revenu qu'en termes de satisfaction des besoins en matière de renforcement des capacités et des conditions de bien-être. Ceci signifie que si les revenus moyens dans ces milieux sont relativement meilleurs que pour le reste du pays, il reste tout de même un effort important à faire pour rattraper le retard au niveau du développement humain et cet effort doit être orienté dans le sens de l'amélioration des services sanitaires, l'alimentation, l'accessibilité à l'eau et la réduction de l'analphabétisme.

Tableau6 : Indicateurs de pauvreté monétaire absolue par sexe et milieu en 1999

Sexe	Mairie de Bujumbura			Reste du pays		
	P_0	P_1	P_2	P_0	P_1	P_2
Masculin	64,0	32,9	21,0	66,0	27,9	15,7
Féminin	75,7	45,0	31,2	76,7	38,0	23,8

Source : Diagnostic de la pauvreté au Burundi en 1999 ; SP/REFES

Cette pauvreté trouve ses racines dans des causes structurelles mais son aggravation récente et brutale apparaît clairement être liée à la guerre.

II. 5. 2. 3. L'indicateur de Pauvreté Humaine (IPH)

L'IPH appréhende plusieurs dimensions essentielles des conditions de vie des populations, au-delà du revenu monétaire. Il prend en compte quatre critères : la probabilité de décéder avant 40 ans, le taux d'analphabétisme des adultes, l'accès à l'eau potable, l'accès aux services de santé et l'insuffisance pondérale chez les enfants âgés de moins de 5 ans.

L'évolution de l'IPH (cfr. Tableau7) dénote une ampleur de cette pauvreté qui touche près de 50% des Burundais. Ainsi, près de 40% des Barundi meurent avant d'atteindre 40 ans, environ 50% n'ont pas accès à l'eau potable, 62% ne savent ni lire ni écrire et 20% n'ont pas accès aux soins de santé de qualité tandis que 26% des enfants souffrent de malnutrition aiguë. L'analyse simultanée de l'IPH et de la pauvreté monétaire selon les provinces ou les régions indique que certaines zones du pays réussissent mieux en termes de revenu qu'en termes de satisfaction des besoins en matière de renforcement des capacités et des conditions de bien-être. Ceci signifie que si les revenus moyens dans ces milieux sont relativement meilleurs que pour le reste du pays, il reste tout de même un effort important à faire pour rattraper le retard au niveau du développement humain et cet effort doit être orienté dans le sens de l'amélioration des services sanitaires, l'alimentation, l'accessibilité à l'eau et la réduction de l'analphabétisme.

Tableau7 : Evolution de la pauvreté humaine (IPH) au Burundi de 1992 à 2002

Années	Prob. de décéder avant 40 ans (%)	Taux d'analphabétisme des adultes (%) (> 15 ans)	Population n'ayant pas accès à l'eau potable (%)	Population n'ayant pas accès aux services de santé (%)	Insuffisance pondérale chez les moins de 5 ans (%)	IPH
1992	33,35	61,21	42,17	19,6	18,0	45,64
1993	32,82	61,00	46,14	16,7	18,0	45,46
1994	35,59	60,33	44,41	22,3	20,0	45,83
1995	36,94	59,68	44,81	20,4	22,0	45,60
1996	37,75	59,06	44,79	18,5	24,0	45,60
1997	37,75	58,47	47,46	20,3	25,0	45,54
1998	37,75	57,90	49,12	19,3	24,0	45,26
1999	37,90	57,96	52,68	18,3	25,4	45,54
2000	38,00	58,01	52,56	18,3	25,8	45,55
2001	38,00	56,06	52,44	18,2	26,3	45,60
2002	55,734	52,33	18,2	26,8		45,23

Source : Base de données des indicateurs du DHD au Burundi.

II. 5. 3. La santé

II. 5. 3. 1. L'accès aux soins de santé

Le système de santé du Burundi avait enregistré des résultats encourageants avant la crise. Le pays s'était doté d'un nombre important de nouvelles infrastructures sanitaires (Hôpitaux, Centres de santé, Maternités) si bien que plus de 80% de la population pouvait atteindre un centre de santé dans un rayon ne dépassant pas six kilomètres. La couverture vaccinale dépassait 80%. Le taux de mortalité infantile était en constante diminution. Les effectifs du personnel soignant connaissaient un accroissement d'année en année, permettant une amélioration du taux de couverture par du personnel médical et paramédical. Les projections réalisées au début des années 90 tablaient sur une progression sensible de l'espérance de vie qui devrait passer de 51,3 ans en 1990 à 62 ans en 2010.

La guerre a affecté durement le système de santé et donc l'accès aux soins de santé pour la population burundaise. Plusieurs milliers de personnes ont dû se déplacer et vivre dans des conditions très précaires. Les destructions des infrastructures, les pillages des centres de soins ont réduit les capacités de prise en charge des populations malades. Les différents indicateurs de santé se sont gravement détériorés.

a. Indicateurs de situation sanitaire

Les statistiques attestent d'une augmentation des décès dus aux maladies infectieuses et parasitaires, particulièrement entre 1997 et 2000. Les taux d'incidence pour les autres maladies auraient également fortement augmenté (autour de 11% en 1990/91 et de l'ordre de 50% en 2000/2001). Certaines maladies qui avaient presque disparu ont encore réapparu. Le taux de mortalité infantile est passé d'un niveau de 110 personnes/1000 en 1992/1993 à 127 personnes/1000 en moyenne sur la période 1996-1998. En 2002, ce taux est passé à un niveau le plus haut depuis une quinzaine d'années avec 129 personnes/1000

Tableau8 : Indicateurs sanitaires 1992-2002

Années	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Taux de mortalité infantile	113,8	111,4	115,2	124,1	126,6	127,1	123,0	126,0	129,0	129,0	129,0
Taux de couverture vaccinale (en % enfants)	82,0	66,7	46,8	53,9	53,6	48,6	47,9	47,2	61,0	54,3	66,7
Cas du paludisme (pour 100 habitants)	10,2	14,3	14,0	17,9	18, 8	24,5	29,2	29,9	48,8	49,2	37,è
Population par médecin (en milliers)	21,4	18,8	19,1	19,6	19,5	24,1	24,5	21,2	24,2	36,0	31,1
Population par infirmier (en milliers)	3,7	3,2	3,3	3,4	3,4	3,3	3,0	2,7	2,6	2,6	2,7
Population ayant accès à l'eau potable (%)											
- Urbain	97,0	92,0	89,0	70,0	94,0	94,0	95,0	95,0	95,0	95,0	95,0
- Rural	55,0	51,0	53,0	54,0	52,0	49,0	53,0	43,0	43,0	43,0	43,0
- Moyenne	57,8	53,9	55,6	55,2	55,2	52,5	50,1	47,3	47,4	47,6	47,7

Source : Base de données des indicateurs du DHD au Burundi

b. Indicateurs des déficits du système sanitaire (2002)

- Ressources humaines : Un médecin pour 31000 habitants
- Infrastructures : Un hôpital pour 201000 habitants et
 Un centre de santé pour 15000 habitants
- Couverture vaccinale globale : 66,7%
- Mortalité maternelle : 800 pour 100000 naissances
- Mortalité infantile : 129 pour 1000 naissances
 - Mortalité infantilo-juvénile : (< 5 ans) : 385 pour 1000

Source : Rapport sur le Développement Humain Durable au Burundi 2003

c. Indicateurs liés aux infrastructures, au personnel et aux ressources financières

Si les indicateurs sanitaires semblent connaître une certaine stabilisation depuis 1999, grâce surtout à l'amélioration des conditions de sécurité à l'intérieur du pays et donc des possibilités d'intervention sanitaire, le système de santé burundais reste handicapé par plusieurs problèmes : ceux-ci concernent :

- la faiblesse de la coordination et de la planification du secteur ;
- l'insuffisance et la mauvaise répartition des infrastructures et du personnel ;
- la gestion trop centralisée et déficiente des structures de santé conduisant en particuliers à des performances médiocres du système d'approvisionnement en médicaments ;
- la faiblesse des moyens financiers alloués au secteur ;
- le manque d'efficacité du système de surveillance épidémiologique et d'information sanitaire ;
- le déficit important constaté en matière d'hygiène et d'assainissement[44]

Un autre point important suggère des inégalités importantes d'accès selon les milieux (rural et semi-urbain) et les zones. Il concerne la répartition inégale des infrastructures de santé, et ce d'autant plus que la guerre s'est accompagnée d'un nombre important de destructions. En ce qui concerne les ressources humaines, l'inventaire du personnel médical par province sanitaire atteste également de la concentration des ressources dans la capitale alors que celle-ci représente à peine le dixième de la population. Ainsi, en 2001, sur 190 médecins intervenant dans le cadre du système public de santé, 132, soit 70% étaient concentrés dans la ville de Bujumbura. Quant au reste du personnel soignant, il est dans sa très grande majorité concentré sur Bujumbura-urbain, Gitega, Bururi et Ngozi. Un autre phénomène a pris une ampleur particulière avec la crise : une fraction notable du personnel soignant qualifié est partie travailler à l'extérieur du pays, où la rémunération est meilleure ou alors s'est reconvertie dans les secteurs privés et communautaires, où les moyens matériels et financiers sont un peu bien.

S'agissant de l'accès aux soins de santé, l'enquête prioritaire sur les ménages de 1998/1999 révère que seulement 60% des personnes tombant malades consultent une structure médicale (dont 90% se dirigent vers la médecine traditionnelle). Ce chiffre traduit un problème d'accès financier aux soins : 70% des malades qui ne consultent pas le médecin disent que c'est par manque de moyens financiers alors qu'ils ne sont que 60% à évoquer comme motif l'éloignement

[44] Source : Evaluation des politiques et plans d'action du secteur de santé, SPIREFES, 2000

physique des structures de santé. L'enquête a également révélé qu'un ménage burundais dépensait en moyenne 528 Fbu par an – soit moins d'un dollar US – pour des soins de santé. Cette somme dérisoire témoigne de la relation entre pauvreté et accès aux soins.

La faiblesse du financement public de la santé constitue assurément une cause essentielle des problèmes qui viennent d'être constatés. Les allocations budgétaires mais aussi l'APD attribuées au secteur de la santé sont très faibles, très en deçà des recommandations de l'Initiative d'Oslo[45]. A la fin des années 1990, le secteur de santé bénéficiait seulement de 40% des crédits du budget de l'Etat et de 12% du montant total de l'assistance extérieure.

Tébleau9 : Evolution des allocations budgétaires et des aides extérieures affectées au secteur de la santé

Années	1990	1993	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Dépenses de santé en % des dépenses Publiques totales	4,23	4,51	4,36	3,83	334	2,92	2,67	2,88	3,01
Dépenses publiques de santé en % du PIB nominal	0,84	0,99	0,87	0,71	062	0,55	0,53	0,62	0,65
Aide extérieure à la santé en % du total des aides extérieures	5,19	7,60	6,11	1,91	903	14,39	14,96	26,24	23,31

Source : Ministère des finances.

II. 5. 3. 2. La situation alimentaire et nutritionnelle

Le problème de disponibilités alimentaires se pose à la fois en termes de quantités offertes et de prix. La dépression économique et l'insécurité n'ont guerre encouragé la commercialisation des produits surtout dans les zones les plus touchées par la guerre. Par ailleurs, de manière structurelle, des pénuries sont souvent perceptibles pendant la période qui suit les semailles des céréales et des légumineuses jusqu'aux récoltes. En troisième lieu, la sécheresse prolongée au cours des années 1998-2000 a affecté les disponibilités alimentaires, particulièrement dans les provinces du Nord et de l'Est. C'est surtout la province de Kirundo, jadis considérée comme grenier du pays, qui a enregistré durant cette période une sécheresse sans précédent. Cette sécheresse a provoqué une famine importante et conduit à gonfler le flux des sinistrés.

[45] L'Initiative recommande à chaque pays d'affecter 20% du budget national aux secteurs sociaux de base (soins de santé primaire, éducation à la base) et aux organismes internationaux d'allouer 20% des APD à ces mêmes secteurs.

Tableau10: Situation nutritionnelle en 2000

Enfants de moins de 5 ans	Modéré	Sévère
Malnutrition	45,1%	13,3%
Retard de croissance	56,8%	27,7%
Emaciation	7,5%	0,5%

Source: Enquête nationale d'évaluation des conditions de vie de l'enfant et de la Femme au Burundi (ENEF,2000).

Pour permettre de faire face aux besoins, un recours massif à l'aide alimentaire a été réalisé : alors que celle-ci représentait moins de 3 millions de US$ dans les années 1990 à 1992, elle a atteint des montants jusqu'à huit fois plus élevés (24 millions de US$ d'aide alimentaire ont été reçus entre 1994 et 2001)

II. 5. 4. L'éducation

II.5. 4. 1. L'enseignement formel

Les efforts réalisés avant la crise (construction d'infrastructures, formation des formateurs, campagnes de sensibilisation pour la fréquentation scolaire de tous les enfants, etc.) avaient permis d'améliorer le taux brut de scolarisation dans le primaire (70% pour l'année scolaire 1992-1993). Durant les moments les plus forts de la crise, on a enregistré, notamment dans le primaire, un recul important du taux de scolarisation (redescendu à 42% en 1996). Le tableau11 montre que le retour progressif de la sécurité a permis une remontée des indicateurs de fréquentation. Le taux de scolarisation dans le secondaire, moins touché par la crise (établissements concentrés dans les principaux centres urbains), dépasse en 2002 (10,4%) le niveau atteint en 1992 (6,4%)

Tableau11 : Principaux indicateurs du système scolaire burundais par année scolaire (%)

Indicateurs	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Taux brut de scolarisation											
- Enseignement primaire	67,8	68,0	44,7	53,2	42,0	43,8	52,7	62,5	64,9	66,8	71,1
- Enseignement secondaire	6,4	6,6	6,0	6,3	7,4	7,5	8,6	8,7	9,5	10,0	10,4
- Enseignement supérieur	0,99	1,07	1,01	1,12	1,05	0,96	1,00	1,13	1,33	1,32	1,18
Taux d'alphabétisation (>=15ans)											
- Hommes	49,6	49,7	50,4	51,1	51,7	52,4	53,0	52,7	52,7	52,3	54,0
- Femmes	28,9	29,2	29,9	30,5	31,1	31,6	32,1	32,3	32,2	32,4	32,5
% d'élèves de l'enseignement technique par rapport à l'enseignement général	11,1	11,4	12,5	10,6	10,1	8,,5	5,7	5,9	5,6	5,3	6,1
Taux d'encadrement (élèves/maître)											
- Enseignement primaire	62,5	62,8	45,1	53,2	46,1	45,1	47,9	55,2	55,7	49,5	49,7
- Enseignement secondaire	29,6	28,6	24,9	23,7	24,1	21,7	25,6	39,6	48,2	19,0	25,1

Source: Base de données des indicateurs du DHD au Burundi

En ce qui concerne les dépenses d'investissement de l'Etat, le secteur de l'éducation ne compte en moyenne que pour à peine 14% du total. Par ailleurs, la part des crédits d'investissements alloués à l'enseignement primaire est restée quasi-nulle ces dernières années car elle était, avant la crise, prise en charge exclusivement par l'aide extérieure.

L'aide extérieure au secteur de l'éducation s'est amenuisée en raison du gel de nombreux programmes de coopération et du poids représenté par l'aide d'urgence depuis 1994. Alors que l'éducation bénéficiait en 1990 de 13,4% du total des aides, cette part est retombée à seulement 1,2% en 1998.

II. 5. 4. 2. L'alphabétisation

Les actions d'alphabétisation s'inscrivent aussi dans le cadre de la politique d'éducation. L'impact de celles-ci est difficile à mesurer en l'absence de données régulières précises[46]. Selon la dernière source disponible (Enquête Prioritaire de 1998-1999), la moitié des personnes âgées de 15 ans et plus ne sait ni lire ni écrire (51%). Les femmes sont les plus touchées par l'analphabétisme (68,6% contre 42,3% chez les hommes). Cette disparité est encore plus prononcée dans le milieu rural où les hommes sont pratiquement deux fois plus alphabétisés que les femmes (55,4% contre 28,8%). A Bujumbura par contre, la grande majorité des personnes sont alphabétisées (85,1%) avec un avantage certain mais moins important pour les hommes (90,5% contre 77,5% pour les femmes).

Aujourd'hui, il n'existe toujours pas de politique gouvernementale claire en matière de lutte contre l'analphabétisme des adultes et les ressources allouées par l'Etat au Service National d'Alphabétisation (SNA) chargé de concevoir, organiser et coordonner les actions d'alphabétisation sont très faibles. En fait, l'alphabétisation des adultes est laissée en grande partie à l'initiative des volontaires (confessions religieuses, centres Yaga Mukama, ONGs, etc.)

II. 5. 5. La participation des femmes

La question du genre au Burundi se pose surtout en termes d'inégalité d'accès des femmes à l'instruction, de vulnérabilités spécifiques et d'une participation réduite des femmes à la vie publique. Mais, ceci résulte souvent des facteurs socioculturels. En effet, selon la tradition burundaise, la femmes burundaise dépend de son mari et est pénalisée dans la transmission du patrimoine (elle ne peut pas hériter de son père par exemple et ne peut que garder , pour ses enfants, les biens laissés par son mari). Le tableau12 illustre bien comment la femme est exclue dans la prise des décisions. En effet, elle est plus active en milieu rural où elle reste dans les champs.

Tableau12: Taux d'activité selon le lieu de résidence et le sexe

Lieu de résidence	Hommes	Femmes	Total
Bujumbura-Mairie	67,7	42,6	55,1
Reste du pays	87,3	89,7	88,7
Ensemble	86,0	87,1	85,6

Source: ISTEEBU: Enquête Prioritaire 1998-1999

[46] Les projections de l'isteebu sont à cet égard à considérer avec prudence en particulier pour la période postérieure à 1993.

Comme l'indique le tableau12, pour les femmes résidant en milieu rural, le taux d'activité est sensiblement identique à celui des hommes (87% contre 90%). Elles assurent simultanément des tâches essentielles dans l'activité de production et de commercialisation agricole tout en prenant en charge l'essentiel des activités ménagères.

En fin, la femme burundaise reste peu représentée dans les postes de décision, au parlement, au sénat et au gouvernement. Ainsi, l'Indicateur de Participation des Femmes (IPF) montre une forte inégalité au détriment des femmes même si la situation s'améliore quelque peu ces dernières années. On note notamment une amélioration de la proportion des femmes au parlement. Sur le plan politique, les femmes restent cependant fortement sous représentées dans les partis politiques. Néanmoins, la femme burundaise commence à prendre de l'initiative et à réclamer d'être prise en compte dans les décisions qui se prennent à l'échelon national, comme en témoignent l'exemple des négociations d'Arusha.

Tableau13: Evolution de l'IPF au Burundi

Année	Parlement (%)		Cadres supérieurs et de direction (%)		Cadres techniques (%)		Revenu réel estimé du travail en PPA		IPF
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
1993	87,7	12,3	85,4	14,6	78,7	21,3	745	587	0,338
1996	93,4	6,6	84,5	15,5	76,5	23,5	523	413	0,287
1999	85,6	14,4	83,6	16,4	75,7	24,3	511	404	0,375
2002	80,4	19,6	83,1	16,9	75,2	24,8	498	396	0,424

Source: Base de données des indicateurs du DHD au Burundi, 2002

CHAPITRE III. IMPACT DE L'AIDE EXTERIEURE SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE AU BURUNDI

Ce chapitre est consacré à une analyse empirique de la relation aide-Développement Humain (IDH). Mais pour mieux faire cette analyse et bien interpréter ses résultats, nous avons jugé bon de revenir sur quelques considérations théoriques relatives à l'aide extérieure octroyée au Burundi. Nous sommes entre autres revenu sur le recours à l'aide dans la recherche de l'amélioration du DHD au Burundi et la part de l'aide extérieure dans le financement du développement du Burundi.

III. 1. Le recours à l'aide publique dans la recherche de l'amélioration du Développement Humain Durable au Burundi

III. 1. 1. Evolution de l'aide extérieure.

L'aide publique au développement, qui enregistrait une progression régulière au début de la décennie, a connu une diminution considérable au cours des années de crise, exception faite de l'année 1994 (reprise temporaire de certains programmes, mobilisation importante d'aide d'urgence après violences de fin 1993). De près de 320millions de dollars en 1992, le volume total de l'aide est passé en dessous de la barre des 200 millions à partir de 1995 (gel de la plupart des programmes d'aide) et a même atteint un montant de 86 millions. En 2000-2001, elle est remontée à un niveau de l'ordre de 150 millions.

En 2001, l'aide totale représentait seulement 0,9% du PNB contre 4,6% en moyenne dans les années précédant la crise. Les gouvernements qui se sont succédés depuis 1995 se sont efforcés, avec l'appui en particulier du système des Nations-Unies, d'engager un plaidoyer soutenu auprès de la communauté internationale afin de mobiliser les ressources nécessaires pour les programmes d'urgence puis pour la reconstruction. Depuis 2000, quatre conférences ont été réalisées : Paris (décembre 2000), Genève I (décembre 2001), Genève II (novembre 2002) et Bruxelles (janvier 2004). Les engagements annoncés par les partenaires au développement se sont élevés respectivement à 450 millions de dollars (Paris), 832 millions (Genève I) puis 907 millions (Genève II). Sur les 907 millions d'engagements annoncés en novembre 2002, 564 concernaient le programme social d'urgence. Sur ce total, les déboursements effectivement réalisés à la fin mai 2003 ne représentaient que 355 millions de dollars, soit 39% des enveloppes financières promises.

III. 1. 2. Structure et tendance de l'aide extérieure.

L'aide octroyée au Burundi peut être subdivisée en trois composantes : la coopération technique (autonome et/ou liée aux projets d'investissement, les projets d'investissement), l'aide au programme (dont balance des paiements) et en fin l'aide alimentaire et assistance d'urgence. Sur le plan global, le volume de l'aide a régulièrement crû jusqu'à la fin de 1992. Mais en même temps, on a observé une baisse de la part réservée aux projets d'investissement. Il en est de même de la coopération technique (autonome et liée aux projets) qui, même si elle garde une importance relative, a progressivement diminué depuis 1990. Quant à l'autre partie de l'aide mobilisée, l'aide alimentaire et assistance d'urgence, celle-ci était restée insignifiante jusqu'en 1993. Il convient aussi de noter en passant, l'accroissement important de l'appui à la balance des paiements octroyé dans le cadre des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS).

Le tableau14 illustre combien depuis la crise la coopération technique et l'investissement-aide programme ont sensiblement diminué au moment où l'aide alimentaire et assistance d'urgence qui étaient presque inexistantes ont pris une grande ampleur.

Tableau14 : Evolution et structure de l'aide extérieure 1990-2002
en millions de dollars

Types d'assistance	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002(prévus)
Coopération technique	96,9	93,5	92,2	87,7	62,5	51	24,3	20,3	34	29,9	26,8	27,8	2,9
- autonome	73,1	74,3	64,1	63,2	50	44,8	22,3	19,2	33,7	29,7	26,5	26,7	2,9
- liée aux projets d'investissements	23,8	19,4	28,1	24,5	12,5	6,2	2	1,2	0,3	0,2	0,3	1,1	0
Investissement - aide programme	171,0	190,7	223	127,4	124	67,4	48,7	23	20,8	11,9	77,5	52,1	38
- projets d'investissement	136,5	121,4	132	89,8	112	50,1	47,3	22,9	20,8	11,7	38,5	34,5	24,3
- appui à la B P	34,5	69,3	90,7	37,6	12,3	17,1	1,4	0,1		0,2	39	17,6	13,7
Aide alimentaire et assistance d'urgence	2,6	3,5	3,4	13,5	166	75,3	73,1	72	44	47,9	54,9	59,3	4,9
- aide alimentaire	2,4	2,5	1,9	3,2	16,8	3,7			18,4	24	13,3	15,4	1,7
- assistance et secours d'urgence	0,2	0,9	1,5	10,3	149	71,6			25,6	23,9	41,6	43,9	3,2
TOTAL	**270,5**	**287,7**	**318**	**228,6**	**353**	**194**	**146**	**116**	**98,7**	**89,8**	**159**	**139,1**	**45,9**

Source : Tableau construit par l'auteur à partie des données du PNUD : Etude sur la coordination de l'aide extérieure, Août 1997
du Ministère de la planification du développement et de la reconstruction : Rapports sur la coopération pour le développement, 1990-2001.

Il ressort du tableau14 qu'avant la crise de 1993, l'aide extérieure était essentiellement orientée vers le développement (projets d'investissement et aide programme : plus de 60%) et le renforcement des capacités nationales (environ 30%). Avec la crise, cette tendance s'est brisée et l'essentiel a été accaparé par l'aide humanitaire d'urgence. Déjà en 1994, cette aide était dans les proportions de 40%. Cette évolution aura eu pour conséquence un fort ralentissement, voire dans certains cas, un arrêt des projets d'investissement financés par les ressources extérieures.

Il importe de souligner que ce phénomène de tarissement a touché même l'aide humanitaire qui avait pris une part prépondérante en 1994 et qui s'est vue considérablement réduite (-50%) en 1995 et les années suivantes. Donc, on assiste jusqu'aujourd'hui à une faiblesse continue des ressources extérieures, qu'elles soient humanitaires ou destinées aux projets d'investissement, à l'appui à la balance des paiements ou à la coopération technique (autonome et surtout liée aux projets d'investissement). Cet état de fait ne sera pas sans conséquences néfastes sur le développement en général, et sur la promotion du DHD en particulier.

Mais, il s'avère aussi intéressant de voir ceux qui étaient les pourvoyeurs de cette aide.

III. 1. 3. Répartition de l'aide par source de financement.

Les sources extérieures de financement pour le Burundi sont de trois sortes : les sources multilatérales, bilatérales et celles des ONGs. La lecture des contributions des uns et des autres se fait clairement en scindant la période sous analyse en deux : avant et depuis la crise de 1993. Avant la crise de 1993, l'essentiel de l'aide est venu principalement des bailleurs de fonds multilatéraux (près de 50%), suivis des bilatéraux (moyenne 46%) et en fin des ONGs pour près de 4% en moyenne. Mais, depuis la crise, on observe une perte de vitesse pour tous les intervenants.

Tableau15 Evolution de l'aide par source de financement (en milliers de dollars US).

sources de financement	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002(prévus)
Multilatérale	135173	143143	161980	90321	145039	95163	103369	67765	73604	72024	107486	77716	26086
- Système des Nations-Unies	8086	60032	61738	49246	99989	64212	77497	54852	66891	66137	73440	43587	642
- En dehors du système des NU	54327	81111	100242	41075	45050	30951	25872	12913	6713	5887	34046	34129	25444
Bilatérale	121176	130966	143509	125305	194720	94477	31823	35544	12570	10108	41789	42671	8859
ONGs	14201	14057	12811	13072	13250	4040	10857	12171	12504	7642	9843	18715	10946
TOTAL	270550	288166	318300	228698	353008	193680	146049	115480	98678	89774	159118	139102	**45891**

Source : Tableau construit par l'auteur à partir des données du Ministère de la planification du développement et de la reconstruction : Rapports sur la coopération pour le développement, 1990-2001.

De façon plus détaillée (tableau16) et sur la période retenue (1990-2002), les principaux bailleurs de fonds sont :

1°. Au niveau multilatérale.

L'IDA, le FAD ainsi que le PNUD auxquels sont venus s'ajouter avec la crise le HCR et le PAM pour couvrir surtout le volet humanitaire. Mais, il importe aussi de savoir qu'avant la crise, les crédits de la Banque mondiale dans le cadre des PAS représentaient une importante proportion dans les apports multilatéraux. Avec la crise, l'on doit noter que les contributions des principaux bailleurs multilatéraux comme le FED et l'IDA ont fortement chuté. Par ailleurs, même les montants décaissés ont été plus orientés vers le secteur humanitaire que vers les programmes de développement.

2°. Au niveau bilatéral.

Avant la crise, les quatre pays : la Belgique, la France, l'Allemagne et les USA ont régulièrement fourni plus de 80% du total de l'aide bilatérale entre 1990 et 1993 et près de 40% de l'aide totale reçue. Avec la crise, ces même pays, dans un premier temps, ont maintenu le cap pour complètement lâcher dès 1995. Il faut souligner cependant la forte implication des USA pour les années 1994 et 1995 qui ont fourni près de 47% de l'aide bilatérale reçue. Toujours, comme pour le cas du multilatéral, il s'agit bien évidemment plus de la participation à l'aide humanitaire que de l'appui au développement. Pour la France et la Belgique, si on considère leur apport, il apparaît qu'ils se sont retirés presque carrément même en ce qui concerne l'aide humanitaire. Les ONGs dont la contribution commençait à être remarquable (5,7% de l'aide en 1993) ont considérablement réduit leur apport en 1995 alors qu'en terme de présence sur terrain, elles sont restées relativement nombreuses et très visibles jusqu'aujourd'hui.

Tableau16 : Les principaux donateurs du Burundi (en milliers de dollars US)

A. MULTILATERAUX.

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002(prévus)
*** Système des Nations-Unies**	**80846**	**60032**	**61738**	**49246**	**99989**	**64212**	**77497**	**54852**	**66891**	**66137**	**73440**	**43587**	**642**
dont: IDA	58808	36803	45969	27522	28325	24987	17044	11488	24103	15268	38905	14351	
PNUD	10050	13058	8404	4946	2298	4275	7769	6765	10052	9637	10462	9932	500
HCR	119	554	961	2681	25143	18020	21865	12091	513	1588	2413	1692	
PAM	2609	2761	2044	6981	35176	-	15945	19376	18400	24000	10349	9208	
*** Hors du système des NU**	**54327**	**83111**	**100242**	**41075**	**45050**	**30951**	**25872**	**12912**	**6713**	**5887**	**34046**	**34129**	**25444**
dont FED (UE)	47519	62209	80325	22598	34278	19875	6914	6235	90	-	7286	15745	10617
TOTAL	**119105**	**115385**	**137703**	**64728**	**125220**	**67157**	**69537**	**55955**	**53158**	**50493**	**69415**	**50928**	**11117**
Proportion dans l'aide multilatérale	0,881	0,806	0,850	0,716	0,863	0,705	0,672	0,825	0,722	0,701	0,645	0,65531	0,426

B. BILATERAUX.

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002(prévus)
Belgique	29220	22912	52192	35924	59338	9512	18967	15041	-	1687	4896	2566	27
France	23694	31761	28596	25474	17662	12437	182	191	894	3440	3084	4566	6203
Allemagne	29268	38560	17186	33905	16051	27809	3240	2539	2018	-	320	1821	-
USA	22638	14644	16916	8889	90703	37417	2890	13010	3480	1630	8694	16210	1215
TOTAL	**104820**	**107877**	**114890**	**104192**	**183754**	**87175**	**25279**	**30781**	**6392**	**6757**	**16994**	**25163**	**7445**
Proportion dans l'aide bilatérale	0,865	0,823	0,800	0,831	0,943	0,922	0,794	0,866	0,508	0,668	0,406	0,589	0,840

Source : Tableau construit par l'auteur à partir des données du PNUD : Coopération au développement Burundi ; Rapports annuels 1990-1995 et du Ministère de la planification du développement et de la reconstruction : Rapports pour la coopération pour le développement ; année 2002.

On ne terminerait pas ce qui concerne les principales sources de financement sans préciser que depuis la crise, certains pays comme le Canada, le Royaume-Uni, la Suède, etc. ont contribué parfois à hauteur de loin supérieure à la France et à la Belgique.

III. 2. La part de l'aide extérieure dans le financement du développement du Burundi

Depuis l'indépendance, le concours de la communauté internationale a continué à jouer un rôle de premier plan dans le développement économique et social du Burundi qui, au fil des ans, n'a cessé de diversifier ses partenaires aussi bien au niveau multilatéral que bilatéral. La coopération internationale a ainsi permis au Burundi de bénéficier des fonds importants dont le volume annuel avoisinait 300millions de dollars US avant la crise.[47] Les financements extérieurs apparaissent donc être un soutien de grande portée dans la réalisation des principaux objectifs fixés par le gouvernement en matière de croissance économique et d'amélioration du bien-être de la population. Ces financements ont en effet contribué à combler les déficits nationaux consécutifs à la faiblesse de l'épargne intérieure, à l'insuffisance des recettes d'exportation et aux difficultés d'accès aux marchés internationaux des capitaux privés.

Cette faiblesse des capacités nationales à générer des ressources nécessaires aux besoins en investissements est notamment illustrée par les proportions très réduites des financements nationaux dans l'exécution des différents plans de développement. Ainsi par exemple, les programmes prioritaires retenus par le quatrième Plan (1983-1987) et par le cinquième Plan (1988-1992) devaient être financés respectivement à la hauteur de 14% et de 12% par le budget national. Cependant, avec l'éclatement de la crise et les complications que celle-ci a entraînées à la fois sur les performances de l'administration et sur les attitudes des bailleurs de fonds qui ont considérablement réduit leurs appuis aux projets de développement, le rôle du cadre institutionnel de coordination de l'aide et des outils techniques mis en place pour assurer une allocation rationnelle des ressources s'est quelque peu relâché. En effet, non seulement les structures de coordination n'ont pas toujours été opérationnelles, mais encore, les outils de programmation, ont été soit produits avec retard (Programme d'Investissement Public : PIP), soit omis (Programme de Coopération Technique : PCT et Programme des Dépenses Publiques : PDP) de sorte qu'ils n'ont plus pu jouer leur rôle d'arbitrage dans le choix des actions prioritaires.

[47] Ministère de la planification du développement économique et de la reconstruction : rapport sur la coopération pour le développement, Année2001 ; Bujumbura ; Avril 2003

- **Allocation de l'aide par secteur de développement.**

Par le passé, l'aide extérieure du Burundi a couvert, certes inégalement, tous les secteurs : les secteurs productifs, les secteurs sociaux et de façon insignifiante le secteur humanitaire.

Avant la crise cependant, les secteurs suivants avaient accaparé le gros des financements extérieurs : le développement régional, l'agriculture, forêt et pêche, le transport, la gestion de l'économie, l'éducation et le développement social.[48] Avec la crise, les secteurs productifs (en particulier l'agriculture, le développement régional et les autres secteurs) ont souffert de la réduction de l'assistance extérieure qui s'est orientée vers le secteur humanitaire et d'urgence. En effet, par exemple, l'aide humanitaire a pris plus de 40% de l'aide totale en 1994 et 1995. Cette réorientation qui s'explique par l'apparition des besoins d'urgence liés à la crise s'est opérée cependant au détriment des secteurs générateurs de la croissance et des secteurs sociaux. Toutefois, il est à remarquer que le secteur de la santé a reçu un volume d'aide comparable à celui d'avant la crise du fait que les interventions placées dans le cadre humanitaire ont inclus le volet santé.

[48] Ministère de la planification du développement économique et de la reconstruction : Contribution thématique au rapport sur le DHD au Burundi : Le rôle des bailleurs de fonds dans le financement des activités du DHD , p. 10

Tableau17 : L'aide extérieure par secteur (en milliers de dollars US).

Secteur de développement	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002(prévus)
Santé	14527	14443	11303	17251	13025	11693	8968	2240	9408	12375	23547	36580	3051
Education	34030	33021	36573	27972	23060	9368	6438	1329	3004	2990	4757	4911	1810
Environnement et ressources naturelles	2104	1683	2187	2855	1320	1087	95	755	432	-	104	140	130
Agriculture, forêts et pêche	36813	46789	43690	23336	70675	17212	12083	8531	6830	9508	26880	8941	1662
Développement régional	37854	34023	47577	31039	19554	11903	18832	10775	11745	11918	26399	23795	13335
Développement social	26806	16085	23008	28808	20593	22021	14990	12184	10381	7269	8516	10987	
dont: - logement	1361	1447	1883	704	631	95	733	1022	2390	1641	2033	8217	8133
- eau potable et assainissement	9733	6695	8792	10843	5540	5687	2058	2263	3844	3342	4143	1130	87
- culture	364	463	866	1636	994	1023	2037	113	49	118	191	297	-
- Développement urbain	14275	6439	9507	12794	10701	6386	4955	5891	4098	2168	2149	1343	-
Industrie	1199	3085	5297	3112	3984	1338	335	321	-	461	823	606	-
Energie	7916	15712	7120	6509	2081	3536	3289	2113	7459	1044	1041	1066	-
Transport	34821	23594	27718	33012	18818	10941	5268	1909	10216	5916	1005	2802	-
Aide humanitaire	1813	5202	3713	10733	166847	79900	72567	73229	20560	33358	24799	25152	1604
Autres secteurs*	72932	94526	109841	44052	13050	24682	3183	2095	18641	4935	41248	16120	-
TOTAL	**270545**	**288163**	**318297**	**288699**	**353007**	**193681**	**146048**	**115481**	**98676**	**89774**	**159119**	**131100**	**45892**

* Il s'agit de la Gestion de l'économie, Administration du développement, Commerce International de Biens et Services, Commerce Intérieur de Biens et Services et Communication

Source : Tableau construit par l'auteur sur base des données du PNUD et du Ministère de la planification du développement et de la reconstruction.

III. 3. Analyse empirique de la relation: aide-IDH.

III. 3. 1. Les données utilisées : choix et justification

- Aide extérieure (AE) : L'IDH d'un pays se compose du niveau de revenu, du taux d'alphabétisation et du niveau d'espérance de vie de ses habitants. Or, pour la plupart des PVD, dont le Burundi en particulier, les objectifs en termes de ces différentes composantes de l'IDH ne sont jamais atteints. L'une des raisons à la non réalisation de ces objectifs est le manque de moyens nationaux suffisants. Les pays doivent donc recourir à l'aide extérieure pour combler ce manque de moyens. Cette aide aurait donc pour conséquence l'amélioration du niveau de l'IDH des pays concernés et sera donc considérée comme variable exogène. Pour le cas précis de notre étude, nous avons utilisé les données sur l'aide extérieure tirées des documents du PNUD et du Ministère de la Planification du Développement Economique. Ces données sont en millions de dollars US.

- Le Produit Intérieur Brut (PIB) : Selon une analyse du PNUD, une croissance économique permet un accroissement du Développement Humain à travers une amélioration des actions et dépenses de l'Etat (surtout pour les domaines sociaux) ainsi que les activités et dépenses des ménages (ayant bénéficié d'un revenu supérieur). Cette analyse nous permet donc de prendre le niveau du PIB comme variable explicative du niveau de l'IDH. Les données sur le PIB, utilisées dans notre étude, ont la même source que celles sur l'aide extérieure. Ces données sont en milliards de Fbu et au prix du marché.

- En définitive, le niveau de PIB et le volume de l'aide extérieure exerceraient tous une influence positive sur le niveau de l'IDH considéré ici comme variable expliquée. En ce qui nous concerne, nous avons utilisé l'IDH calculé par les services nationaux des statistiques et se trouvant dans la base de données des indicateurs du DHD au Burundi. Rappelons que cet IDH est différent de celui calculé par le PNUD.

Synthèse des données dans un tableau

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
A.E	270,5	287,7	318,2	228,6	352,9	193,6	146,0	115,5	98,7	89,8	159,2	139,1	172,1
P.I.B	639,8	681,0	687,2	640,9	618,9	556,8	508,6	511,0	535,3	529,7	525,5	536,1	526,1
I.D.H	0,372	0,377	0,385	0,373	0,351	0,347	0,335	0,334	0,340	0,341	0,339	0,338	0,340

Source: Tableau construit par l'auteur à partir des tableaux précédents et des données du Ministère de la planification du développement économique et de la reconstruction.

III. 3. 2. Spécification du modèle

a. Définition d'un modèle

Dans le cadre de l'économétrie, nous pouvons considérer qu'un modèle consiste en une *présentation formalisée* sous forme d'équation dont les variables sont des grandeurs économiques. L'objectif du modèle est de représenter les traits les plus marquants d'une réalité qu'il cherche à styliser. Le modèle est donc l'outil que le modélisateur utilise lorsqu'il cherche à comprendre et à expliquer des phénomènes. Pour ce, il émet des hypothèses et explicite des relations.[49]

Le modèle est donc une présentation schématique et partielle d'une réalité naturellement plus complexe. Toute la difficulté de la modélisation consiste à ne retenir que la ou les représentations intéressantes pour le problème que le modélisateur cherche à expliciter. Ce choix dépend de la nature du problème, du type de décision ou de l'étude à effectuer. La même réalité peut ainsi être formalisée de diverses manières en fonction des objectifs.

b. Construction des modèles en économétrie

Dans les sciences sociales, et en particulier en économétrie, les phénomènes étudiés concernent le plus souvent des comportements afin de mieux comprendre la nature et le fonctionnement des systèmes économiques. L'objectif du modélisateur, dans le cadre de l'économétrie est, au travers d'une mesure statistique, de permettre aux agents économiques (ménages, entreprises, Etats,...) d'intervenir de manière efficace. La construction d'un modèle comporte un certain nombre d'étapes dont la synthèse des données et leur expression sous forme d'équations linéaires ou non. Pour la présente étude, l'équation spécifiée est la suivante: $IDH = c + a_1PIB + a_2AE + v_t$

Cette équation met en relation l'Indicateur du Développement Humain (variable à expliquer) et les variables pouvant l'influencer (variables explicatives). Ces dernières sont l'aide extérieure et le P.I.B. Entre ces variables explicatives, c'est la variable aide extérieure qui nous intéresse pour voir à quel degré elle influence le Développement Humain Durable au Burundi. L'on s'attend à ce que le coefficient a_2 qui montre ce degré d'influence soit positif. En effet, le recours à l'aide extérieure devrait avoir pour effet l'accroissement du niveau de vie des individus. Toute augmentation du volume de l'aide provoquerait donc une augmentation de l'IDH

[49] BOURBONNAIS REGIS · Manuel et exercices corrigés, 2e édition, DUNOD, PARIS1998, p.1

c. Etude de la corrélation

En économétrie, il est conventionnellement admis que l'étude des relations entre les variables n'est autre qu'une étude de causalité ; cette dernière devant être précédée par une étude de la stationnarité quant à l'évolution de ces variables.[50] Pour le cas de notre étude, nous avons déjà précisé que les données disponibles ne permettent pas l'évaluation de l'impact selon les tests de causalité avec l'analyse préalable de la stationnarité et de la cointégration ; raison pour laquelle l'étude des relations probables entre l'aide extérieure et le Développement Humain a été faite à partir du coefficient de corrélation.

1) La notion de corrélation

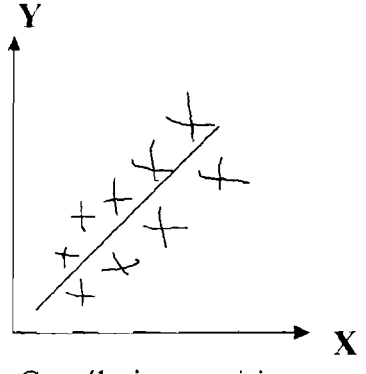
On parle de corrélation entre 2 variables (ou 2 phénomènes) lorsque l'évolution de l'une permet de déduire celle de l'autre. Il y a corrélation positive lorsque les 2 variables évoluent dans le même sens. Il y a corrélation négative lorsque ces 2 variables évoluent dans le sens opposé

La corrélation peut être simple, multiple ou partielle

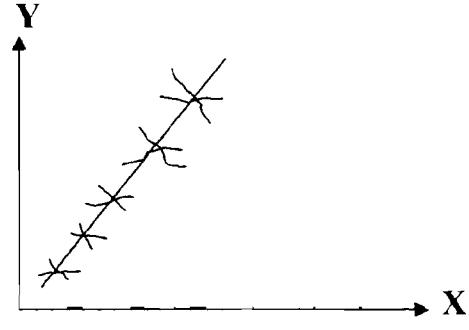
La corrélation est simple lorsqu'elle concerne 2 variables. On parle de corrélation multiple lorsque la corrélation concerne plusieurs variables. La corrélation partielle est la corrélation nette entre deux variables ; lorsque l'influence des autres variables est écarté.

La corrélation peut être linéaire ou non linéaire

Exemple : Soient 2 variables X et Y ; et les couples d'observations (x,y). Graphiquement on a :

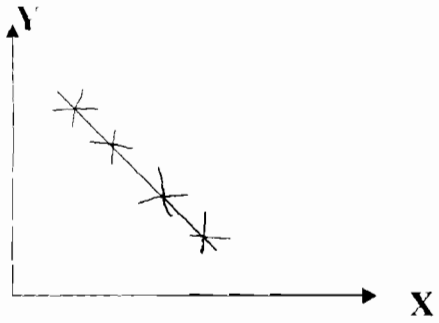


Corrélation positive entre X et Y

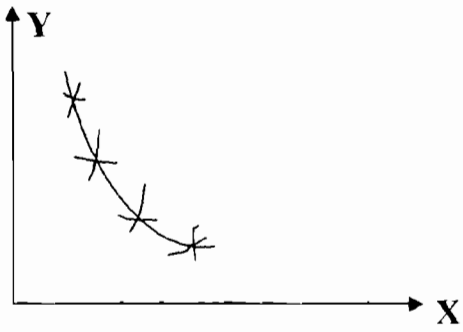


Corrélation linéaire positive

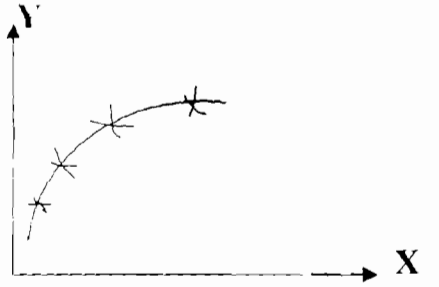
[50] NSHIMIRIMANA Jean, problématique de coordination des politiques monétaire et budgétaire : Essai d'arbitrage pour le cas du Burundi, Buja, FSEA 2006, p.66



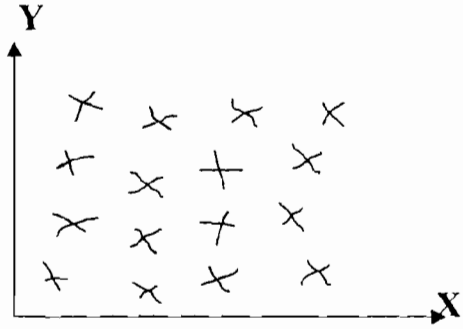
Corrélation linéaire négative



Corrélation négative non-linéaire



Corrélation positive non-linéaire



Absence de corrélation

2) La mesure (=indicateur) de la corrélation

La corrélation est mesurée par le coefficient de corrélation. La corrélation simple est mesurée par le coefficient de PEARSON ou coefficient de corrélation simple. Ce coefficient mesure le degré du lien linéaire entre 2 variables.

Formule :

$$r_{xy} = \frac{Cov(x, y)}{\sqrt{var(x) * var(y)}}$$

$$\text{cov}(x,y) = \frac{1}{n}\sum_{i=1}^{n}(x_i - \overline{X})(y_i - \overline{Y})$$

$$\text{Var}(x) = \frac{1}{n}\sum_{i=1}^{n}(x_i - \overline{X})^2$$

$$\text{Var}(y) = \frac{1}{n}\sum_{i=1}^{n}(y_i - \overline{Y})^2$$

$$\Longrightarrow \quad r_{xy} = \frac{\frac{1}{n}\sum_{i=1}^{n}(x_i - \overline{X})(y_i - \overline{Y})}{\sqrt{\frac{1}{n}\sum_{i=1}^{n}(x_i - \overline{X})^2 \times \frac{1}{n}\sum_{i=1}^{n}(y_i - \overline{Y})^2}}$$

$$\Longleftrightarrow \quad r_{xy} = \frac{\sum_{i=1}^{n}(x_i - \overline{X})(y_i - \overline{Y})}{\sqrt{\sum_{i=1}^{n}(x_i - \overline{X})^2 \sum_{i=1}^{n}(y_i - \overline{Y})^2}}$$

3) Interprétation du coefficient de corrélation

. Si $r_{xy} > 0$: il existe une corrélation linéaire positive entre x et y.
. Si $r_{xy} < 0$: il existe une corrélation linéaire négative entre x et y.

Au niveau du coefficient ou intensité de la relation,

- $r^2_{xy} = 0$: absence de corrélation linéaire ;
- $r^2_{xy} < 0,5$: corrélation linéaire faible ;
- $0,5 < r^2_{xy} < 0,8$: corrélation linéaire forte ;
- $0,8 < r^2_{xy} < 1$: corrélation linéaire très forte ;
- $r^2_{xy} = 1$: Corrélation parfaite.

4) résultats du test de corrélation

	A.E	PIB	IDH
AE	1	0,86	0,77
PIB	O,86	1	0,97
IDH	0,77	0,97	1

On constate qu'il y a une corrélation positive entre le PIB et l'IDH ainsi qu'entre l'aide extérieure et l'IDH. La corrélation est plus forte pour le PIB que pour l'aide extérieure.

5) Limites du coefficient de corrélation

- Le coefficient de corrélation simple ne fournit aucune relation sur les liens non linéaires.
- Le coefficient de corrélation simple ne tient pas compte de l'influence des autres variables.
- Le coefficient de corrélation linéaire simple mesure la corrélation entre 2 variables dont la distribution est censée s'ajuster à une loi normale ;
- La corrélation simple n'implique pas nécessairement des relations de causes à effet. D'où nécessité de l'estimation.

III. 3. 3. Estimation

L'estimation se rapporte au calcul des paramètres de l'équation ; le coefficient de détermination ainsi que les valeurs des tests permettant d'évaluer le modèle.

Rappelons que l'équation qui nous a permis de procéder à l'estimation est la suivante : $IDH = c + a_1PIB + a_2AE + v_t$. La régression a été faite au moyen du logiciel E. views et les coefficients et probabilités obtenus pour les variables choisies sont les suivants :

Variable	Coefficient	Probabilité
C	0,17	0,0000
PIB	0,0003	0,000
AE	-0,0006	0,0395

$R^2 = 0,96$
R^2- corrigé = 0,95
D-W = 2,034695
F = 140,88

Où
R^2 : Coefficient de détermination
D-W: Test de Durbin-Watson
F: Coefficient de Fisher
t : Statistique de Student

III. 3. 4. Evaluation des résultats

Avant d'évaluer les résultats, il est important de connaître les bases théoriques suivantes :

- Le coefficient de détermination R^2 permet de juger de la qualité d'un modèle. En effet, ce coefficient mesure la proportion de la variance de la variable expliquée par régression de cette dernière sur les variables explicatives. Ainsi, donc, plus la valeur de R^2 est proche de 100%, plus la qualité de l'ajustement est bonne.
- Le test de Student (t) permet de juger si le coefficient de régression d'une variable explicative est significativement différent de zéro, autrement dit, si la variable explicative est réellement contributive à l'explication de la variable expliquée. Pour cela, l'on compare le test de Student calculé à celui lu dans la table de Student (généralement au seuil de signification $\alpha = 5\%$). Si le t-calculé est supérieur à celui lu dans la table, la variable en question est contributive à l'explication de la variable à expliquer.
- Le test de Durbin-Watson permet de détecter une éventuelle dépendance des erreurs généralement liée à une mauvaise spécification du modèle : soit qu'il manque une variable explicative importante dont l'explication résiduelle permettrait de « blanchir » les erreurs, soit que les relations entre la variable à expliquer et les variables explicatives ne sont pas linéaires et s'expriment sous une autre forme que celle du modèle estimé (logarithmes par exemple). Pour détecter la présence de cette auto corrélation des erreur, Durbin et Watson ont tabulé les valeurs critiques de D-W au seuil de signification $\alpha = 5\%$. La lecture de la table permet de déterminer deux valeurs d_1 et d_2 comprises entres 0 et 2

Ainsi donc :

- Si le D-W empirique est tel que $d_2<D\text{-}W<4\text{-}d_2$, il y a absence de l'auto corrélation des erreurs.
- Si le D-W empirique $0<D\text{-}W<d_1$ ou $4\text{-}d_1<D\text{-}W<4$, il y a auto corrélation des erreurs.
- Si le D-W empirique est tel que $d_1<D\text{-}W<d_2$ ou $4\text{-}d_2<D\text{-}W<4\text{-}d_1$, l'on est dans une zone d'indétermination ou zone de doute.

- Le test de Fisher permet de tester la signification de la régression globalement, c'est-à-dire savoir si les variables explicatives prises conjointement expliquent la variable dépendante. Si le F calculé est supérieur au F théorique, le modèle est globalement explicatif.

Les résultats de l'équation montre que l'IDH telle que spécifié présente un bon degré d'explication. En effet le coefficient de détermination au carré (R^2) nous apprend que à 96% l'IDH est expliqué par les variables explicatives retenues.

Par ailleurs, la valeur du test de Fisher Snedecor nous renseigne sur le degré de performance du modèle estimé.
Ainsi, F calculé = 140,88
F table = 3,98
D'où F empirique > F théorique, ce qui traduit que le modèle est meilleur ;
c'est-à-dire que le PIB et l'aide extérieure expliquent tous la variabilité du niveau de Développement Humain

Pour ce qui est de l'impact relatif du PIB et de l'aide extérieure, les valeurs du test de Student nous permettent de porter un jugement sur la pertinence de chaque variable explicative (via son coefficient estimé) prise individuellement dans la justification du comportement de la variable expliquée. Pour le cas ici présent, au seuil de 5%, nous avons :
t empirique pour le PIB = 10,36
t empirique pour l'aide extérieure = -2,36
t lu dans la table = 1,79

Concernant le t il est clair que pour le PIB t calculé > t table d'où il exerce un impact significatif. Pour le cas de l'aide extérieure, même si t calculé < t table le niveau de probabilité montre aussi qu'elle exerce un impact significatif sur l'IDH. Statistiquement parlant, les résultats de l'estimation prouvent que le PIB exerce un impact positif sur l'IDH et que l'aide extérieure exerce à son tour un impact négatif sur l'IDH (voire les coefficients relatifs à chaque variable). En effet, un coefficient négatif signifie que la variable explicative exerce un impact négatif sur la variable à expliquer alors qu'un coefficient positif signifie que la variable explicative exerce un impact positif. A première vue, les résultats des tests précédents feraient croire que l'aide extérieure ne peut avoir aucun impact positif sur le DHD au Burundi mais l'anéantirait plutôt. Toutefois, cela n'est pas vrai. Ces résultats attestent plutôt que des aides ont été bel et bien reçues mais qu'elles ont été mal affectées sur la majeure partie de la période considérée. Ces aides n'ont pas été affectées aux domaines déterminants du DHD mais plutôt et surtout aux domaines privilégiés par les donateurs. Depuis la crise de 1993, les principaux donateurs ont privilégié les domaines d'urgence et humanitaire que ceux du DHD. Donc même une augmentation des aides ne pouvait empêcher la régression du développement en général et celle du DHD au Burundi.

En conclusion, l'aide n'a pas eu d'impact positif sur le DHD au Burundi pour la période considérée. Toutefois, l'aide extérieure pourrait bien contribuer au DHD au Burundi. Cela serait le résultat d'un changement au niveau de l'affectation des aides reçues. Il faudrait affecter ces aides aux domaines clefs du DHD (Education, santé et création de l'emploi).

CONCLUSION GENERALE

Notre travail s'intitule **Evolution de l'aide extérieure et son impact sur le Développement Humain Durable au Burundi.** Il a été subdivisé en trois chapitres.

Au premier chapitre, nous avons passé en revue les aspects théoriques de l'aide. Nous avons vu que l'aide est nécessaire pour le développement des pays pauvres. Toutefois, nous avons vu que cette aide présente un double aspect : elle peut servir aussi bien les intérêts du receveur que ceux du donateur. Elle peut conduire à une réussite lorsque certaines conditions sont remplies. Il s'agit notamment :

- de laisser les pays « piloter » leurs propres stratégies ;
- de l'engagement effectif du processus de réforme ;
- d'un suivi par les gouvernements d'une « bonne politique ».

L'aide présente aussi des effets pervers dont :

- l'affaiblissement de l'épargne et de l'investissement des pays sous-développés ;
- le fait que l'aide soit source de transfert inverse des ressources et de dépendance des pays sous-développés.

Au deuxième chapitre nous avons développé la notion de développement Humain et celle de Développement Humain Durable. Nous avons vu que la croissance du revenu par habitant d'un pays ne s'identifie pas au DHD. En effet nous avons montré que certains pays présentent des niveaux de Développement Humains supérieurs à ceux des autres qui à leur tour présentent des niveaux de revenu supérieurs. Nous avons aussi évoqué la situation du DHD au Burundi où nous avons constaté surtout les effets de la crise sur le niveau de développement en général et sur celui du DHD en particulier.

Au troisième chapitre nous avons d'abord vu comment l'aide extérieure octroyée au Burundi a évolué avec les principaux donateurs et les principaux secteurs. Nous avons vu comment avec la crise la plupart des secteurs de développement ont été abandonnés au profit de l'aide humanitaire et d'urgence. Nous avons ensuite fait une analyse empirique pour tester l'influence du PIB et de l'aide extérieure sur le niveau du DHD. Il a été constaté que l'aide extérieure n'influence pas positivement le DHD mais, que le PIB exerce une certaine influence sur le DHD. Toutefois, cela ne devrait pas être pris comme une vérité générale. Il s'agit plutôt d'une situation consécutive à la période considérée pour l'étude dont la majeure partie est couverte par des années de crise ; ce qui n'a pas permis une gestion saine et libre des aides reçues. Les aides ont été surtout

tournées vers le côté humanitaire et celui des urgences que vers l'amélioration des secteurs du développement.

Au terme de notre travail, nous voudrions émettre quelques recommandations qui pourraient permettre une amélioration dans la gestion de l'aide extérieure et du PIB en vue d'une grande contribution au DHD. Ainsi, il faudrait :

1) Revoir la part des différents ministères lors de l'élaboration du budget de l'Etat afin d'accorder la plus grande part aux ministères qui s'occupent des secteurs sociaux (Santé, Education Nationale, Action Sociale, ...par exemple) ; en effet au Burundi, avec la crise, la Défense Nationale a pris la grande part du budget.
2) Que les donateurs diminuent leur ingérence quant à l'affectation et l'utilisation de l'aide afin de laisser les bénéficiaires définir eux-mêmes les priorités.
3) Que les dirigeants de notre pays définissent et mettent en pratique des politiques sociales visant surtout le changement de mentalité de la population burundaise afin de comprendre et de s'ouvrir au Développement Humain. Par exemple, une politique d'incitation au bien-fondé de l'école, de la bonne alimentation (cas des cultivateurs qui ne se nourrissent pas des aliments qu'ils produisent eux-mêmes), de l'hygiène, etc. serait une base solide pour un DHD du Burundi.
4) Revoir la gestion de l'aide une fois reçue pour financer les secteurs du développement au lieu de passer des temps, par exemple, dans des séminaires sur des thèmes qui sont presque sans intérêt pour la population burundaise (cas surtout des ONGs) et à se focaliser uniquement sur les aides d'urgence et humanitaire.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I . Ouvrages généraux

1) BOURBONNAIS REGIS, Manuel et exercices corrigés, 2è éd. DUNOD, PARIS, 1998
2) C. IFFLAND, L'aide aux pays pauvres dans l'impasse, Centre de Recherche Européenne, Lausanne, 1997
3) Jean Jacques GABAS, L'aide contre le développement, Paris, Fondation liberté sans frontière ; Ed. ECONOMICA, 1998
4) J. Acosta Sanchez, Crise mondiale et aide internationale, Ed. silex, 1985
5) G. GRELLET, Structures et stratégies du développement économique, PUF, 1986
6) Henri LAURIN, Edgar RAYNAUD, L'aide au sous-développement, PUF, 1980
7) Mende TIBOR, De l'aide à la recolonisation, Ed. du seuil, Paris 1975
8) Monique DUPUIS, Crise mondiale et aide internationale, ed. Silex, 1985
9) SLNG. L'aide au développement, guide pratique et critique, palais des Nations, 1211 Genève 10, Suisse

2. Mémoires et cours

1) BARUTWANAYO Jean Gilbert, Analyse économétrique de la variable "aide"sur le développement et son intégration dans la planification économique du Burundi, Buja, FSEA, 2002
2) NKANGURA Narcisse, L'aide extérieure et le développement économique et social du Burundi(1971 – 1976), Buja, FSEA, 1997
3) NSAVYIMANA Véronique, Essai d'analyse de la contribution de l'aide au développement dans le développement économique du Burundi de1978 à 1988, Buja, FSEA, 1990
4) NSHIMIRIMANA Jean, Problématique de coordination des politiques monétaire et budgétaire : Essai d'arbitrage pour le cas du Burundi, Buja, FSEA, 2006

i) Cours d'Econométrie, FSEA, 1ère Licence
ii) Cours d'Economie du Développement, FSEA, 2ème candidature
iii) Cours de Séminaire d'Econométrie, FSEA, 2ème Licence

3. Autres Publications

Chantal NDUWIMANA, Rapport sur l'impact de la réduction de l'aide sur l'économie nationale et le problème de la coordination de l'aide, IDEC, Bujumbura, Août 2001

François PARTANT, "Que la crise s'aggrave !", L'Aventurine, 2002

La Libre Belgique, "Plus une question de gestion que d'argent", Sa6 et Di7/03/2004

Ministère de la Planification du Développement Economique et de la Reconstruction, PNUD :- Séminaire de sensibilisation sur le DHD, Octobre 96
- Contributions thématiques au rapport sur le DHD au Burundi

PNUD, Rapports mondiaux sur le Développement Humain, 1990 à 2004

Université de GAND, L'aide au développement, vol1, séminaire d'économie appliquée, 1967

www.Google.com